

Le plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010 | 2015

Montréal 



MOT DES ÉLUS

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,



La démarche montréalaise de développement durable a ceci de particulier qu'elle regroupe des dizaines d'acteurs clés du développement durable dans la métropole. C'est ensemble que nous avons travaillé pour produire le Plan de développement durable 2010-2015, que nous nous sommes fixés des objectifs ambitieux et que nous avons défini des cibles précises à atteindre. Ainsi, collectivement, nous avons mis de l'avant une multitude d'initiatives de toutes sortes. Le moment est maintenant venu de dresser un premier portrait de nos réalisations.



Ce bilan nous permettra de mesurer le chemin parcouru mais aussi d'évaluer le travail qu'il nous reste à accomplir. Pour nous, ce sera l'occasion de reconnaître les avancées réalisées et de nous en féliciter ou de corriger le tir, s'il y a lieu.

Je veux remercier tous les partenaires qui ont tenu leurs engagements et ont bien voulu rendre compte de l'état des lieux dans leur secteur d'activité. Grâce à vous, nous pouvons saisir la diversité des projets mis en place par la collectivité montréalaise afin de faire de notre ville une métropole durable.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gerald Tremblay'.

Gérald Tremblay
Maire de Montréal

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alan DeSousa'.

Alan DeSousa, FCA
Vice-président du comité exécutif
Responsable du développement durable, de l'environnement et des parcs

Ce document a été produit sous la supervision de Chantal Gagnon, directrice principale du Service de la culture, du patrimoine, des sports et de la vie communautaire.

L'ÉQUIPE TECHNIQUE

COORDINATION

Danielle Lussier, chef de division
François Miller, chef d'équipe
Division du développement durable

RÉDACTION

Patrick Lapierre, conseiller en planification
Division du développement durable

CUEILLETTE DE DONNÉES

Natacha Beauchesne, conseillère en planification
Monique Côté, conseillère en planification
Mélina Planchenault, conseillère en planification
Yann Vergriete, conseiller en planification
Division du développement durable

PRODUCTION GRAPHIQUE

Marie Desormeaux, chargée de communication

CONCEPTION GRAPHIQUE

Fig. communication graphique

PHOTOS

Yves Bergeron
Bernard Fougères
Paul Labelle
Jacques Pharand
Louise Piette
Stéphan Poulin
Valérie Remise
Ville de Montréal

3^e trimestre 2012

ISBN 978-2-922388-46-6 (version imprimée)

ISBN 978-2-922388-41-1 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, 2012

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2012

Imprimé au Canada

TABLE DES MATIÈRES

3	MOT DES ÉLUS	
6	SOMMAIRE	
12	INTRODUCTION	
14	MISE EN CONTEXTE : L'APPROCHE UNIQUE DE MONTRÉAL	
14	CUEILLETTE DE DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE	
16	PORTRAIT DES PARTENAIRES	
17	QUI SONT NOS PARTENAIRES ?	
18	APPRÉCIATION DE L'ENGAGEMENT ENVERS LE PLAN	
18	LE RÉSEAU DES PARTENAIRES	
20	SUIVI DES OBJECTIFS	
21	Réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990	42 Améliorer les infrastructures vertes à Montréal en faisant passer la canopée de 20 à 25 % d'ici 2025 par rapport à 2007
24	Atteindre le standard pancanadien en matière de concentration de particules ines dans l'air ambiant (30 µg/m ³) d'ici 2020	44 SUIVI DES ACTIONS
26	Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la Ville chaque année	45 Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre
29	Réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000	55 Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels
32	Améliorer la qualité des eaux de ruisselle- ment qui se déversent dans les cours d'eau	63 Pratiquer une gestion responsable des ressources
34	Récupérer 80 % des matières recyclables et organiques, des RDD, des résidus de CRD et des encombrants d'ici 2019, comme le stipule le Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal	73 Adopter de bonnes pratiques de développe- ment durable dans les industries, com- merces et institutions
38	Faire de Montréal un leader nord-américain de l'industrie de l'environnement et des technologies propres d'ici 2020	78 Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts
40	Augmenter de 30 % le nombre de certifi- cations environnementales ou d'adhésions à des programmes environnementaux volontaires à Montréal d'ici 2020 par rapport à 2010	82 Volet social
		86 DES PROJETS DIGNES DE MENTION
		94 PLANS DES ADMINISTRATIONS LOCALES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE
		98 PLAN CORPORATIF DE MONTRÉAL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE
102	NOTES DE RÉFÉRENCE ET ANNEXES	
103	Notes de référence	
104	Annexe 1 – Lexique	
105	Annexe 2 – Liste des acronymes	
106	Annexe 3 – Degré d'avancement des actions (volet partenaires)	
108	Annexe 4 – Liste des partenaires du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015	
110	Annexe 5 – Liste des collaborateurs	



SOMMAIRE

→ SUIVI DES OBJECTIFS

Le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise (Plan) compte neuf grands objectifs dont sept sont assortis d'une cible à atteindre.

1 RÉDUIRE DE 30 % LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE D'ICI 2020 PAR RAPPORT À 1990

Entre 1990 et 2009, les émissions totales de GES ont diminué de 2 % au niveau provincial. L'inventaire des GES de la collectivité montréalaise pour l'année 2009 est en voie de réalisation, ce qui permettra de le comparer avec l'inventaire 2002-2003 qui établissait une moyenne de 7,2 tCO₂e/habitant pour la collectivité.

2 ATTEINDRE LE STANDARD PANCANADIEN EN MATIÈRE DE CONCENTRATION DE PARTICULES FINES DANS L'AIR AMBIANT (30 µg/m³) D'ICI 2020

Les moyennes annuelles de concentration de particules fines dépassent le critère de 30µg/m³ des standards pancanadiens avec très peu de variations d'une année à l'autre.

3 RÉDUIRE DE 25 % LE SOLDE MIGRATOIRE ENTRE MONTRÉAL ET LA BANLIEUE D'ICI 2012, EN S'ADRESSANT PRINCIPALEMENT AUX MONTRÉLAIS DE 25 À 44 ANS QUI QUITTENT LA VILLE CHAQUE ANNÉE

Le solde migratoire vers la banlieue est passé de -24 188 (2006-2007) à -20 675 (2010-2011), soit une réduction de 15 %.

4 RÉDUIRE DE 15 % LA PRODUCTION D'EAU POTABLE D'ICI 2015 PAR RAPPORT À L'AN 2000

Entre 2000 et 2011, la production d'eau potable pour l'agglomération de Montréal a diminué de 10 %.

5 AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX DE RUISSELLEMENT QUI SE DÉVERSENT DANS LES COURS D'EAU

Objectif non chiffré.

6 RÉCUPÉRER 80 % DES MATIÈRES RECYCLABLES ET ORGANIQUES, DES RDD, DES RÉSIDUS DE CRD ET DES ENCOMBRANTS D'ICI 2019, COMME LE STIPULE LE PLAN DIRECTEUR DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

En 2011, le taux de récupération global pour l'agglomération de Montréal a atteint 39 %.

7 FAIRE DE MONTRÉAL UN LEADER NORD-AMÉRICAIN DE L'INDUSTRIE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TECHNOLOGIES PROPRES D'ICI 2020

Objectif non chiffré.

8 AUGMENTER DE 30 % LE NOMBRE DE CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES OU D'ADHÉSIONS À DES PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX VOLONTAIRES À MONTRÉAL D'ICI 2020 PAR RAPPORT À 2010

Les certifications « témoins » identifiées dans le Plan 2010-2015 ont toutes connu une hausse, la plus forte augmentation étant attribuable au secteur des bâtiments (certifications LEED et BOMA).

9 AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES VERTES À MONTRÉAL EN FAISANT PASSER LA CANOPÉE DE 20 À 25 % D'ICI 2025 PAR RAPPORT À 2007

L'indice de canopée de 20 % a été calculé selon des photographies aériennes prises en 2007. Cette donnée sera de nouveau mesurée en 2017.

SUIVI DES ACTIONS

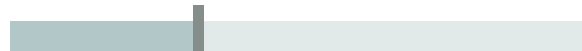
Le tableau ci-dessous dresse le portrait des engagements municipaux et des initiatives partenaires liés à chacune des orientations du Plan. Les barres de progression illustrent l'état d'avancement des engagements municipaux, alors que les graphiques permettent de constater en un coup d'œil le statut des engagements municipaux et des initiatives partenaires.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

ADMINISTRATION MUNICIPALE

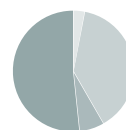
11 actions comprenant 31 engagements

Avancement : 35 %



Statut des engagements municipaux

À venir – 1
En cours – 12
Réalisés – 2
En continu – 16



PARTENAIRES

9 actions comprenant 648 initiatives

Actions les plus populaires auprès des partenaires pour cette orientation :

- **Action 2** : Réduire la dépendance à l'automobile
- **Action 6** : Participer à des campagnes de sensibilisation aux changements climatiques

Statut des initiatives partenaires

À venir – 128
En cours – 221
Réalisées – 299



ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS

ADMINISTRATION MUNICIPALE

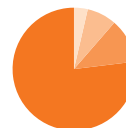
5 actions comprenant 26 engagements

Avancement : 62 %



Statut des engagements municipaux

À venir – 1
En cours – 2
Réalisés – 3
En continu – 20



PARTENAIRES

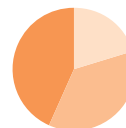
4 actions comprenant 299 initiatives

Actions les plus populaires auprès des partenaires pour cette orientation :

- **Action 15** : Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur
- **Action 16** : Valoriser Montréal comme milieu de vie familial

Statut des initiatives partenaires

À venir – 61
En cours – 109
Réalisées – 129

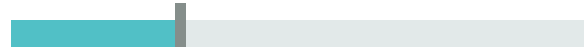


PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

ADMINISTRATION MUNICIPALE

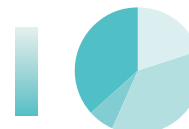
8 actions comprenant 30 engagements

Avancement : 31 %



Statut des engagements municipaux

À venir – 6
En cours – 11
Réalisés – 2
En continu – 11



PARTENAIRES

7 actions comprenant 750 initiatives

Actions les plus populaires auprès des partenaires pour cette orientation :

- **Action 22** : Implanter des mesures de réduction à la source
- **Action 23** : Implanter des mesures de récupération et de valorisation
- **Action 24** : Tenir des événements écoresponsables

Statut des initiatives partenaires

À venir – 144
En cours – 222
Réalisées – 384

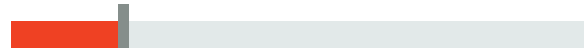


ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS

ADMINISTRATION MUNICIPALE

6 actions comprenant 12 engagements

Avancement : 22 %



Statut des engagements municipaux

À venir – 4
En cours – 2
Réalisés – 1
En continu – 5



PARTENAIRES

4 actions comprenant 367 initiatives

Actions les plus populaires auprès des partenaires pour cette orientation :

- **Action 26** : Stimuler la demande de technologies, de produits et de services verts

Statut des initiatives partenaires

À venir – 83
En cours – 127
Réalisées – 157

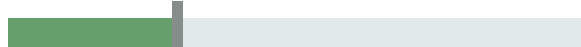


AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPACES VERTS

ADMINISTRATION MUNICIPALE

4 actions comprenant 9 engagements

Avancement : 30 %



Statut des engagements municipaux

À venir – 0
En cours – 9
Réalisés – 0
En continu – 0



PARTENAIRES

4 actions comprenant 234 initiatives

Actions les plus populaires auprès des partenaires pour cette orientation :

- **Action 33** : Action 33 : Diffuser l'information relative à la biodiversité afin de sensibiliser le public et de l'inciter à agir pour sa préservation

Statut des initiatives partenaires

À venir – 57
En cours – 78
Réalisées – 99

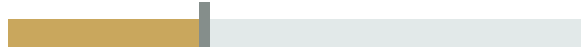


VOLET SOCIAL

ADMINISTRATION MUNICIPALE

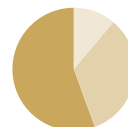
3 actions comprenant 9 engagements

Avancement : 38 %



Statut des engagements municipaux

À venir – 1
En cours – 3
Réalisés – 0
En continu – 5



PARTENAIRES

3 actions comprenant 368 initiatives

Actions les plus populaires auprès des partenaires pour cette orientation :

- **Action 35** : Être solidaire

Statut des initiatives partenaires

À venir – 79
En cours – 103
Réalisées – 186



PLAN CORPORATIF DE MONTRÉAL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les barres de progression ci-dessous illustrent l'état d'avancement des résultats attendus pour chacune des sections de la feuille de route du Plan corporatif de Montréal en développement durable.

1. Intégrer le développement durable dans les plans, politiques, programmes et grands projets menés par l'administration municipale montréalaise.

Avancement : 43 %



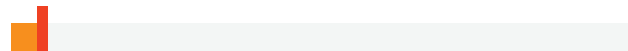
2. Intégrer le développement durable dans les pratiques de gestion, par des initiatives éco-responsables.

Avancement : 51 %



3. Intégrer le développement durable dans la mesure des performances environnementales, sociales et économiques de l'administration municipale montréalaise.

Avancement : 5 %



PLANS DES ADMINISTRATIONS LOCALES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sur les 19 arrondissements de la Ville de Montréal, 12 ont un plan local de développement durable en vigueur et 7 ont entamé des démarches en ce sens.

Sur les 14 villes liées de l'agglomération de Montréal, 4 ont un plan local de développement durable en vigueur et 6 ont entamé des démarches en ce sens.



INTRODUCTION





CE DOCUMENT DRESSE
LE BILAN DES ANNÉES
2010 ET 2011
DE LA MISE EN OEUVRE
DU PLAN DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
DE LA COLLECTIVITÉ
MONTRÉLAISE
2010-2015.

MISE EN CONTEXTE : L'APPROCHE UNIQUE DE MONTRÉAL

Depuis la signature de la Déclaration de principe de la collectivité montréalaise en matière de développement durable en 2003, la Ville de Montréal travaille en partenariat avec de nombreuses organisations, dont plusieurs sont des chefs de file en développement durable dans leur secteur d'activité. En adhérant à cette démarche, ces dernières se sont engagées à réaliser des actions concrètes et à rendre compte de leur progression.

Le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 (Plan) comporte 37 actions et de nombreux engagements. Afin d'en assurer la réalisation, il est nécessaire d'en suivre régulièrement la progression. Pour ce faire, les unités municipales responsables des engagements pris par la Ville doivent rendre compte de leur avancement à chaque six mois. Les partenaires, quant à eux, remplissent un questionnaire annuel.

Ces données sont ensuite comptabilisées et font l'objet d'un bilan qui est publié aux deux ans. Celui-ci est donc le premier bilan qui couvre la période 2010-2011.

Résultant d'un effort collectif, ce premier bilan constituera une assise pour effectuer le suivi au cours des prochaines années. Outre le suivi des actions entreprises par la Ville et ses partenaires, le document présente, entre autres, qui sont les partenaires, comment progressent les données en lien avec les objectifs chiffrés et un portrait des démarches entreprises par les administrations locales, afin d'élaborer leur propre plan local de développement durable. Enfin, la dernière section donne des renseignements sur la mise en œuvre du Plan corporatif de Montréal en développement durable.

CUEILLETTE DE DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

Le bilan présente des données permettant de suivre l'évolution des différents objectifs fixés dans le Plan. Ces données proviennent des différents services municipaux responsables de chacun des thèmes couverts par les objectifs.

Outre les données liées aux objectifs, on trouve, dans le bilan, le suivi des actions auxquelles participent la Ville et ses partenaires. Cette section du document contient des informations relatives à l'état d'avancement des engagements de la Ville et des initiatives des partenaires.

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Dans le Plan, les services corporatifs de la Ville de Montréal se sont engagés à mettre en œuvre 117 engagements répartis à travers les 37 actions du Plan. Une barre de progression indique l'état d'avancement de chacun de ces engagements. Une partie de ceux-ci se déroulent toutefois en continu, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas un début et une fin clairement définis; l'état d'avancement n'est donc pas indiqué dans ces cas. De plus, les engagements en continu ne sont pas comptabilisés dans le calcul des états d'avancement présenté dans le sommaire. Enfin, un court texte décrit les réalisations de la Ville en lien avec l'engagement en fournissant, lorsque disponibles, des données chiffrées à l'appui.

Pour les fins du présent bilan, certains textes décrivant les engagements de la Ville de Montréal ont été abrégés afin d'alléger la présentation du document. Pour consulter la description exhaustive des engagements de la Ville de Montréal en lien avec chacune des actions, veuillez vous référer à la version intégrale du Plan disponible sur le site Internet ville.montreal.qc.ca/developpementdurable.

Il est important de mentionner que, contrairement au Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise, les arrondissements et les villes liées ne sont plus comptabilisés comme auparavant comme partenaires, au même titre que les autres organisations montréalaises. En effet, dans le cadre du second Plan, l'ensemble des administrations locales ont été invitées à élaborer un plan local de développement durable. L'état d'avancement de ces plans locaux est présenté dans la section « Plans des administrations locales en développement durable ». Les données de cette section ont été obtenues à partir d'un questionnaire envoyé à chacune de ces administrations locales. Elles devaient y indiquer le degré d'avancement de leur démarche d'élaboration. Certaines de ces données ont par la suite été mises à jour jusqu'au 15 avril, en fonction des informations reçues jusqu'à cette date.

PARTENAIRES

Le contenu et la forme que prend ce bilan ont fait l'objet de discussions et de rencontres auxquelles ont participé la majorité des partenaires. En effet, les partenaires ont été convoqués à deux reprises afin de discuter des enjeux liés à la production du premier bilan. Les discussions ont porté notamment sur le questionnaire et sur la présentation des informations dans le bilan.

En s'engageant, les partenaires ont sélectionné parmi les actions du Plan celles qu'ils souhaitent mettre en œuvre et se sont engagés à rendre compte de leur progression tout au long de la durée du Plan (2010-2015). Pour ce faire, un questionnaire a été transmis en décembre 2011 aux 169 organisations partenaires. De ce nombre, 122 ont complété le questionnaire, ce qui correspond à un taux de réponse de 72 %. La liste des répondants se trouve à l'annexe 4.

Des questions furent posées à chacun des partenaires engagés, afin de tirer un portrait

global de leurs contributions. Parmi celles-ci, cinq données chiffrées ont été demandées aux partenaires. Elles touchent les sujets suivants : véhicules écoénergétiques (action 4), véhicules électriques (action 5), participation au Défi Climat (action 6), consommation d'eau (action 18) et les événements écoresponsables (action 24). Ces données chiffrées sont spécifiquement identifiées dans le texte.

Outre ces données chiffrées, pour chaque action qui avait été sélectionnée par les partenaires lors de leur engagement, il leur a été demandé de décrire les initiatives qui illustrent concrètement comment ils réalisent cette action au sein de leur organisation. Les partenaires avaient la possibilité d'indiquer entre une et quatre initiatives par action.

L'évaluation de la réalisation des initiatives est basée sur une échelle qualitative comportant cinq niveaux. Pour chacune de leurs initiatives, les partenaires ont qualifié la progression vers l'atteinte des résultats visés en choisissant parmi les cinq niveaux énumérés dans le tableau suivant.

DESCRIPTION DES NIVEAUX D'AVANCEMENT DES INITIATIVES DES PARTENAIRES

Niveaux d'avancement	Descriptif	Valeur
À venir	L'organisation a pris la décision de réaliser cette initiative et sa mise en œuvre est sur le point de débuter, mais n'est pas encore commencée. Elle sera entreprise à court/moyen terme et il est prévu qu'elle sera réalisée d'ici 2015.	0 %
Entamée	L'organisation a établi un plan d'action et a commencé à entreprendre cette initiative. À cette étape, environ 25 % des résultats prévus sont atteints.	25 %
En cours	L'organisation est au cœur de la mise en œuvre de cette initiative et a atteint environ 50 % des résultats prévus.	50 %
Partiellement réalisée	La mise en place de cette initiative progresse bien et fait l'objet d'un suivi. Au moins 75 % des résultats prévus ont été atteints.	75 %
Réalisée	Les résultats visés par cette initiative sont atteints. L'ensemble des tâches prévues ont été complétées.	100 %

Pour un partenaire donné, le degré d'avancement d'une action est calculé en effectuant la moyenne des degrés d'avancement des initiatives de cette action. Le degré d'avancement de l'ensemble des partenaires ayant contribué à une même action peut alors être calculé en faisant une moyenne. Ce sont ces chiffres qui sont présentés à l'annexe 3.

Malgré les consignes fournies avec le questionnaire, on constate que peu de partenaires se sont fixés des cibles à atteindre à l'échéance du Plan, plusieurs ayant préféré s'en tenir à des cibles à échéance plus rapprochée. Cette situation se traduit par des résultats élevés quant au degré d'avancement des actions. Par conséquent, la prudence est de mise dans l'interprétation des résultats.

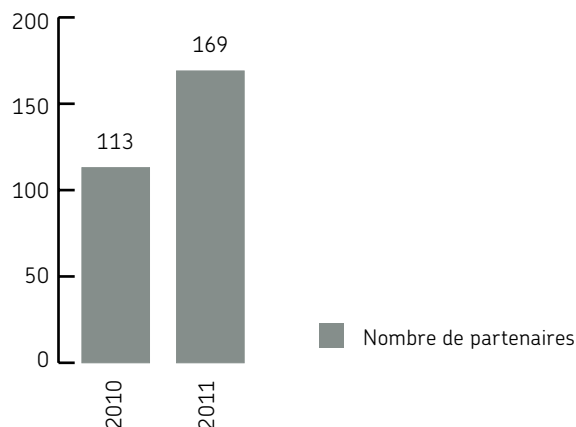


PORTRAIT DES PARTENAIRES

QUI SONT NOS PARTENAIRES ?

À la fin 2011, le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise comptait 169 partenaires engagés.

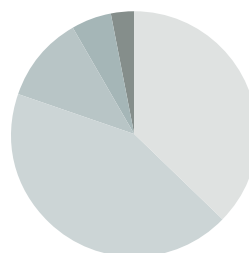
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PARTENAIRES ENGAGÉS ENVERS LE PLAN 2010-2015



Les partenaires proviennent de tous les secteurs d'activité. Le type d'organisation, ainsi que la taille de l'entreprise, sont très variables d'un partenaire à l'autre. Les deux graphiques ci-dessous permettent de mieux saisir cette diversité et dressent un portrait des 169 partenaires engagés à la fin 2011 à mettre en œuvre des actions du Plan.

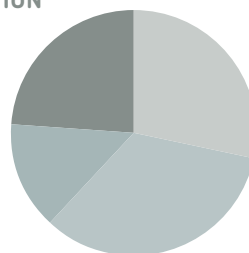
RÉPARTITION DES PARTENAIRES PAR CATÉGORIE

Entreprise et industrie	63	
Organisme à but non lucratif (OBNL)	73	
Institution	19	
Corps public	9	
Association et regroupement	5	



RÉPARTITION DES PARTENAIRES PAR TAILLE D'ORGANISATION

1-4 employés	48	
5-49 employés	57	
50-249 employés	24	
250 employés et plus	40	

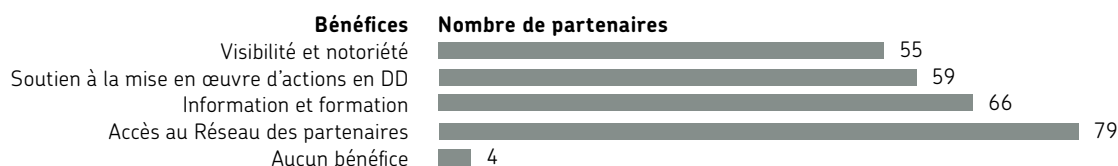


APPRÉCIATION DE L'ENGAGEMENT ENVERS LE PLAN

Un partenaire sur cinq affirme que l'engagement envers le Plan a contribué significativement à modifier ses pratiques en matière de développement durable.

Parmi les principaux bénéfices qu'en retirent les organisations, mentionnons l'accès au Réseau des partenaires, le soutien à la mise en oeuvre des actions, ainsi que la visibilité et la notoriété associées au partenariat. Les partenaires disent être mieux informés sur les bonnes pratiques et l'innovation en développement durable ainsi que sur les initiatives entreprises dans la région par les partenaires. En outre, certains partenaires indiquent qu'ils tiennent compte du Plan quant à la sélection des projets à appuyer au sein de leur organisation.

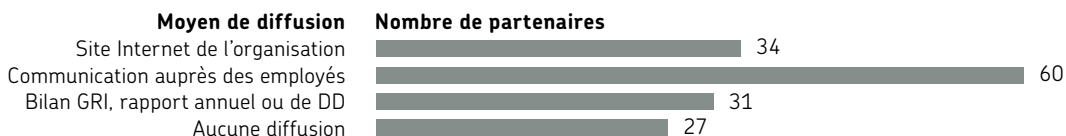
BÉNÉFICES QUE RETIRENT LES PARTENAIRES DU PLAN À ÊTRE ASSOCIÉS À LA DÉMARCHE MONTRÉLAISE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les partenaires considèrent les activités organisées par le Réseau des partenaires comme étant l'élément le plus utile pour la réalisation de leurs engagements pris dans le cadre du Plan.

Environ la moitié des partenaires ayant répondu au questionnaire font connaître leurs engagements auprès de leurs employés. Près de 30 % d'entre eux rendent leur engagement public via leur site Web et 25 % en font mention dans leur rapport de développement durable ou leur rapport annuel.

MOYENS DE DIFFUSION DES ENGAGEMENTS ENVERS LE PLAN



LE RÉSEAU DES PARTENAIRES

Espace privilégié de communication et d'échanges, le Réseau des partenaires du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise a pour mission de mobiliser les partenaires engagés dans l'atteinte des objectifs du Plan et de favoriser le rayonnement de celui-ci à l'échelle de la collectivité montréalaise. Il est animé par le Conseil régional de l'environnement de Montréal, la Conférence

régionale des élus de Montréal et la Division du développement durable de la Ville de Montréal.

Au cours des deux dernières années, le Réseau des partenaires a poursuivi ses activités de mobilisation axées sur le développement durable, notamment par l'organisation de rencontres thématiques et du Gala de reconnaissance en environnement et développement durable.

RENCONTRES THÉMATIQUES ET AUTRES ÉVÉNEMENTS

En 2010 et 2011, 10 rencontres thématiques et événements ont été organisés, ce qui a permis aux partenaires d'échanger des informations avec des experts et des partenaires expérimentés et de mieux s'informer sur des thématiques en lien avec les actions du Plan.

DÉJEUNERS-CAUSERIE

■ COMMENT RENDRE NOS RUES PLUS CONVIVIALES ?

Actions 13 et 14 : Aménager des quartiers durables et Apaiser la circulation

■ LA GESTION DE L'EAU POTABLE EN MILIEU URBAIN, INITIATIVES ET SENSIBILISATION

Action 20 : Favoriser le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie à la source

■ PROJET DE NOUVELLE POLITIQUE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Actions 21 et 22 : Planter des mesures de réduction à la source, de récupération et de valorisation

AUTRES ÉVÉNEMENTS

■ BALADE : L'AGRICULTURE EN VILLE

Action 15 : Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur

■ CONFÉRENCE : POUR UN QUÉBEC LIBÉRÉ DU PÉTROLE D'ICI 2030

En lien avec l'orientation d'améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre

■ CONFÉRENCE : PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU URBAIN

En lien avec l'orientation d'améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts

■ FORMATIONS : INTRODUCTION À LA NORME EN GESTION RESPONSABLE D'ÉVÉNEMENTS ET VISITE GUIDÉE DE LA MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Action 24 : Tenir des événements écoresponsables

■ PECHA KUCHA : VERDIR POUR RAFRAÎCHIR

Action 15 : Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur

RÉSEAUTAGE-ÉCLAIR

Le Réseau des partenaires a également innové en organisant une rencontre de réseautage éclair de type « green dating » en janvier 2011. Cet événement consistait en une série de rencontres rapides permettant de maximiser le réseautage d'affaires en offrant aux participants l'accès à un premier portrait des ressources, pratiques et collaborations potentielles en développement durable qu'offre le Réseau des partenaires du Plan. Assis en duo autour d'une table, tous les participants avaient trois minutes pour échanger avec chacun des autres participants issus tant des milieux des affaires, des institutions, des organismes publics que de la société civile.

GALA DE RECONNAISSANCE EN ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MONTRÉAL

Les éditions 2011 et 2012 du Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal ont permis de mettre de l'avant des projets novateurs et inspirants réalisés en 2010 et 2011 par une vingtaine de partenaires du Plan. Rappelons que cet événement annuel rassemble chaque année près de 500 acteurs montréalais issus des milieux municipal, corporatif, institutionnel et communautaire. Il est organisé par le Conseil régional de l'environnement de Montréal en collaboration avec la Conférence régionale des élus de Montréal et la Ville de Montréal. Voir les projets finalistes à la section « Des projets dignes de mention » à la page 86 ou encore consultez le site www.cremtl.qc.ca/gala pour visionner les vidéos des lauréats.

COMMUNICATION ET MÉDIAS SOCIAUX

Enfin, la section « Actualités », sur le site Internet du développement durable de la Ville de Montréal, donne de l'information sur l'avancement des actions du Plan et les initiatives des services corporatifs, des arrondissements, des villes liées et des partenaires. Le bulletin Domino, publié mensuellement, reprend certaines de ces actualités. Il est envoyé à 1 200 personnes, dont plusieurs partenaires du Plan et des citoyens montréalais désirant se tenir au courant des actualités montréalaises en développement durable. Depuis mai 2010, les médias sociaux, avec la page Facebook « Montréal métropole durable » ainsi qu'avec Twitter « MTL_durable », contribuent à la promotion et à la diffusion des initiatives et des projets des partenaires du Plan et de l'administration municipale.



SUIVI DES OBJECTIFS





ORIENTATION

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR
ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET DE SERRE

OBJECTIF

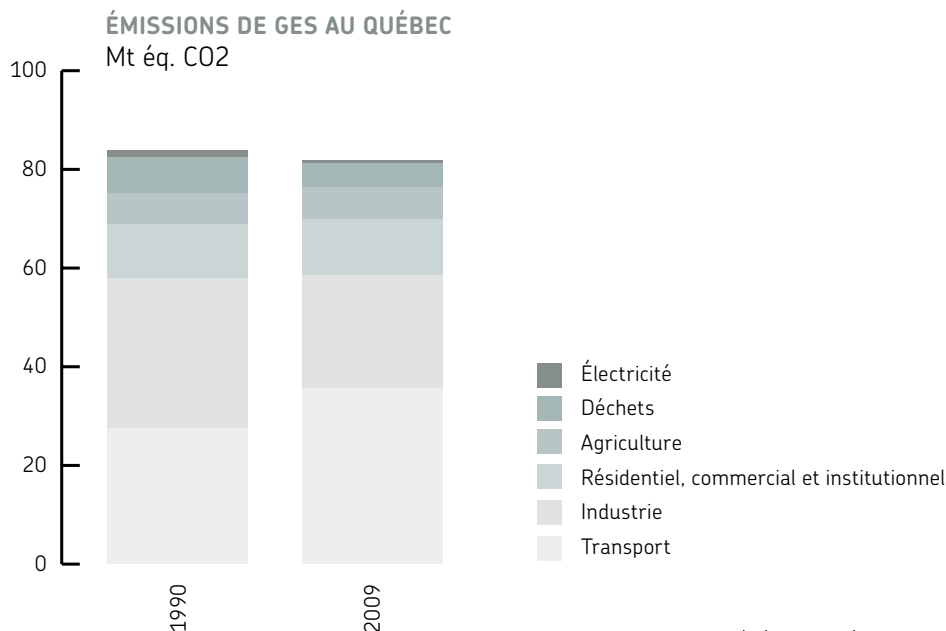
RÉDUIRE DE 30 %
LES ÉMISSIONS DE GAZ
À EFFET DE SERRE
DE LA COLLECTIVITÉ
MONTRÉLAISE
D'ICI 2020
PAR RAPPORT À 1990

LES CHIFFRES POUR MONTRÉAL

Au moment de la rédaction de ce bilan, l'inventaire des GES de la collectivité montréalaise pour l'année 2009 était en voie de réalisation.

La publication de cet inventaire est prévue durant l'année 2012. Cela permettra une comparaison avec l'inventaire 2002-2003 qui établissait une moyenne de 7,2 tCO₂e/habitant pour la collectivité.

Bien que les émissions de GES de la collectivité montréalaise ne soient pas nécessairement directement proportionnelles à celles du Québec, il est néanmoins intéressant d'observer l'évolution des émissions de GES de l'ensemble de la province à titre indicatif.



Source : Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2009 et leur évolution depuis 1990, MDDEP.

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

On observe qu'au Québec les émissions de GES associées au secteur du transport ont augmenté de 30 % entre 1990 et 2009, tandis que les émissions des industries ont diminué de 25 % durant la même période.

Globalement, les émissions de GES ont diminué de 2 % entre 1990 et 2009 au niveau provincial.

VERS L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Étant donné que le secteur du transport est celui qui contribue le plus aux émissions de GES de la collectivité montréalaise (49 % selon l'inventaire des émissions de GES 2003), des efforts considérables devront être consentis dans ce secteur pour atteindre l'objectif de réduction de 30 % par rapport à 1990. L'ampleur du défi apparaît d'autant plus colossale lorsqu'on considère la hausse des

émissions de GES du secteur des transports observée au niveau provincial.

Il est difficile de prédire l'évolution des émissions de GES et ce, même à court terme, puisque plusieurs facteurs, dont l'activité économique, auront un impact sur les émissions des prochaines années.

Afin de répondre aux exigences du programme Climat municipalités du MDDEP, la Ville de Montréal s'est engagée à produire non seulement une mise à jour de son inventaire de GES, mais également un plan de réduction des émissions de GES ainsi qu'un plan d'adaptation aux changements climatiques. Ces documents s'arrimeront avec le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 et contribueront à l'atteinte de l'objectif de réduction des gaz à effet de serre.

DONNÉES COMPARATIVES

L'objectif de réduction de 30 % à l'horizon 2020 par rapport à 1990 semble se situer dans la moyenne, si on le compare aux objectifs de différentes organisations municipales dans un contexte nord-américain. En effet, voici quelques objectifs de réduction de GES ailleurs au Canada et aux États-Unis :

COMPARAISON DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DE GES DE VILLES NORD-AMÉRICAINES

	Objectif de réduction	Année cible	Année de référence
Laval	-6 %	2015	1990
Montréal	-30 %	2020	1990
Toronto	-30 %	2020	1990
Vancouver	-33 %	2020	1990
Boston	-25 %	2020	2010 ¹
Seattle	-30 %	2024	1990
San Francisco	-40 %	2025	1990
Portland	-40 %	2030	1990





ORIENTATION

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR
ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET DE SERRE

OBJECTIF

ATTEINDRE LE STANDARD
PANCANADIEN EN MATIÈRE
DE CONCENTRATION
DE PARTICULES FINES
DANS L'AIR AMBIANT
(30 $\mu\text{g}/\text{m}^3$) D'ICI 2020

LES CHIFFRES POUR MONTRÉAL

Préoccupé par les concentrations élevées de particules fines (PM_{2,5}) dans l'air ambiant ainsi que leurs effets négatifs sur la santé humaine et sur l'environnement, le Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) a adopté des standards pancanadiens en juin 2000.

Le tableau ci-contre compare les résultats obtenus aux différentes stations d'échantillonnage du réseau de surveillance de la qualité de l'air de la Ville de Montréal, pour les années 2008 à 2010, au critère des standards pancanadiens. Ces années ont été sélectionnées afin de constituer la base de référence aux fins de l'analyse de la situation de ce polluant dans l'air ambiant.

PARTICULES FINES (PM_{2,5}), CRITÈRE : 30 µg/m³

Station	Valeur annuelle du 98 ^e percentile - 24 h			
	2008	2009 ^B	2010	Moyenne triennale
3	31	33	29	31
7 ^A	31	-	32	32
13	33	31	34	33
28	35	34	31	33
29	31	33	34	33
50	31	-	31	31
55	32	31	31	31
66	34	33	32	33
80 ^A	-	28	31	30
99 ^A	-	29	28	29
Moyenne annuelle	32	32	31	31

A : Données incomplètes

B : Données 2009 corrigées

Source : Données internes de la Direction de l'environnement.

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

La comparaison des résultats obtenus pour chaque station de mesure montre que les moyennes annuelles dépassent le critère de 30 µg/m³ des standards pancanadiens avec très peu de variations d'une année à l'autre. Au Québec, les principales sources de particules fines sont le chauffage au bois, le transport et les industries. Les particules fines mesurées à Montréal peuvent aussi bien provenir de sources locales que de sources plus éloignées, puisque les polluants peuvent être transportés sur de grandes distances par les vents. À cet effet, les phénomènes météorologiques influencent grandement la qualité de l'air, les précipitations pouvant, jusqu'à un certain point, jouer le rôle d'un épurateur. Durant un été pluvieux et frais, les concentrations de particules fines auront tendance à être plus faibles que lors d'un été caniculaire. À l'opposé, une succession de chaudes journées ensoleillées et humides provoquera des réactions chimiques entre les polluants présents dans l'atmosphère et entraînera la formation d'ozone et de particules fines secondaires. Les concentrations de PM_{2,5} seront donc très élevées. Les phénomènes naturels comme les feux de forêts ont aussi un impact sur les concentrations de particules fines. À

titre d'exemple, le 30 mai 2011, les Montréalais ont ressenti les effets du panache de fumée des feux de forêt qui sévissaient en Haute-Mauricie.

VERS L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Les effets nocifs des particules fines sur la santé constituent l'une des raisons pour lesquelles une réduction de leur concentration dans l'air ambiant est recommandée. Pris sous cet angle, le critère de 30 µg/m³ inscrit au tableau ne représente donc pas une cible absolue à atteindre, mais plutôt un critère à ne pas dépasser. Devant cette situation, les efforts afin de réduire la présence de ce contaminant dans l'air ambiant devront passer par des changements de comportement majeurs et être soutenus pendant plusieurs années.

L'atteinte de l'objectif de réduction des PM_{2,5} implique la mise en place d'actions concertées engageant les différents acteurs du monde municipal, provincial et fédéral. La réduction à la source et la réglementation font partie des outils qui ont fait leurs preuves et qui sont à la disposition des administrations publiques désireuses de faire une différence. Les actions citoyennes pèsent elles aussi dans la balance.



ORIENTATION

ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX
DE VIE RÉSIDENTIELS

OBJECTIF

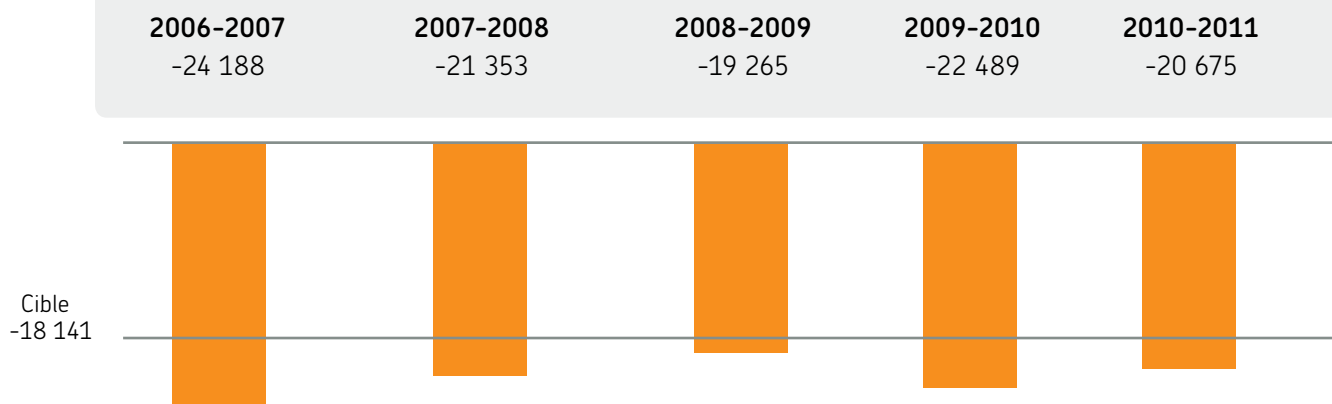
RÉDUIRE DE 25 %
LE SOLDE MIGRATOIRE
ENTRE MONTRÉAL
ET LA BANLIEUE
D'ICI 2012,
EN S'ADRESSANT
PRINCIPALEMENT
AUX MONTRÉALAIS
DE 25 À 44 ANS
QUI QUITTENT LA VILLE
CHAQUE ANNÉE²

LES CHIFFRES POUR MONTRÉAL

En 2011, la population de l'agglomération montréalaise s'élevait à 1 886 481, soit une croissance de 1,7 % depuis 2006. Durant cette période, le solde migratoire vers la banlieue est passé de - 24 188 (2006-2007) à - 20 675 (2010-2011), soit une réduction de 15 %.

Même si la situation s'est améliorée, ce sont, comme par les années passées, les personnes de 0-14 ans et les 25-44 ans, constituant les ménages familiaux, qui quittent l'île en plus grand nombre. Ces derniers sont plus mobiles et des événements tels que la venue d'enfants les incitent à la mobilité, vu leur désir d'acquérir une première propriété ou d'en acheter une plus grande.

SOLDE MIGRATOIRE INTERRÉGIONAL ENTRE MONTRÉAL ET SA BANLIEUE³ (NOMBRE DE PERSONNES)



Source : Institut de la statistique du Québec.

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Plusieurs forces en présence ont influencé les résultats de 2010-2011. D'une part, l'incertitude économique et les pertes d'emplois et d'autre part, les taux d'intérêt historiquement bas ont joué à la baisse comme à la hausse sur la mobilité des ménages. Au net, la situation s'est améliorée pour Montréal par rapport à 2009-2010. Toutefois, l'attrait de la population des villes centrales vers la banlieue, tout particulièrement les familles, demeure une tendance lourde qui s'observe partout et Montréal n'y échappe pas⁴.

L'offre résidentielle constitue également un facteur important pour expliquer la mobilité interrégionale de courte distance. Considérant les produits recherchés par les jeunes familles (3 chambres à coucher, logement sur 2 étages, cour arrière,

etc.) et les prix plus élevés observés sur le marché montréalais, plusieurs d'entre elles décident de s'installer en banlieue.

Depuis l'introduction de la Politique familiale en 2008, la Ville de Montréal a mis en place une série de mesures pour les familles et des sommes importantes ont été investies dans plusieurs secteurs d'activités municipaux favorisant la vie familiale à Montréal. Différentes initiatives touchent l'amélioration des milieux de vie, les parcs, les bibliothèques, les loisirs, le transport en commun et la sécurité. Plusieurs mesures concernent l'habitation : campagnes promotionnelles, programme d'accession à la propriété, aide à la rénovation, production de grands logements, etc.

VERS L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

La fidélisation des familles à Montréal demeure une préoccupation de l'administration montréalaise, puisque l'établissement de familles dans une communauté permet de solidifier les économies locales, d'assurer la présence d'une main-d'œuvre qualifiée, de consolider un sentiment d'appartenance nécessaire à une revitalisation des quartiers et d'inclure dans les préoccupations citoyennes les notions de sécurité, d'environnement et de développement durable.

Il est intéressant d'observer que certaines tendances se dessinent actuellement telles que la prise en compte des effets associés au transport et à la congestion routière, la volonté de se rapprocher de son lieu de travail, le parti pris d'aménagement de qualité et la diminution de la criminalité. Ces tendances sont favorables aux villes-centres comme

Montréal. D'ailleurs, on observe une hausse de 29 % des mises en chantier à Montréal en 2011, ce qui se traduit par une part régionale de 38 %.

Cependant, nous sommes conscients qu'il s'agit d'une problématique complexe qui dépasse le cadre d'action d'une simple municipalité. Une action concertée, réunissant les différents acteurs sociaux et économiques autour de la préoccupation d'agir en faveur du développement durable et d'une densification de milieux urbains sains, sécuritaires, favorisant le transport en commun et propices à l'établissement des familles, est nécessaire. En ce sens, l'adoption récente du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) est de bon augure.





ORIENTATION

PRATIQUER UNE GESTION

RESPONSABLE DES RESSOURCES

OBJECTIF

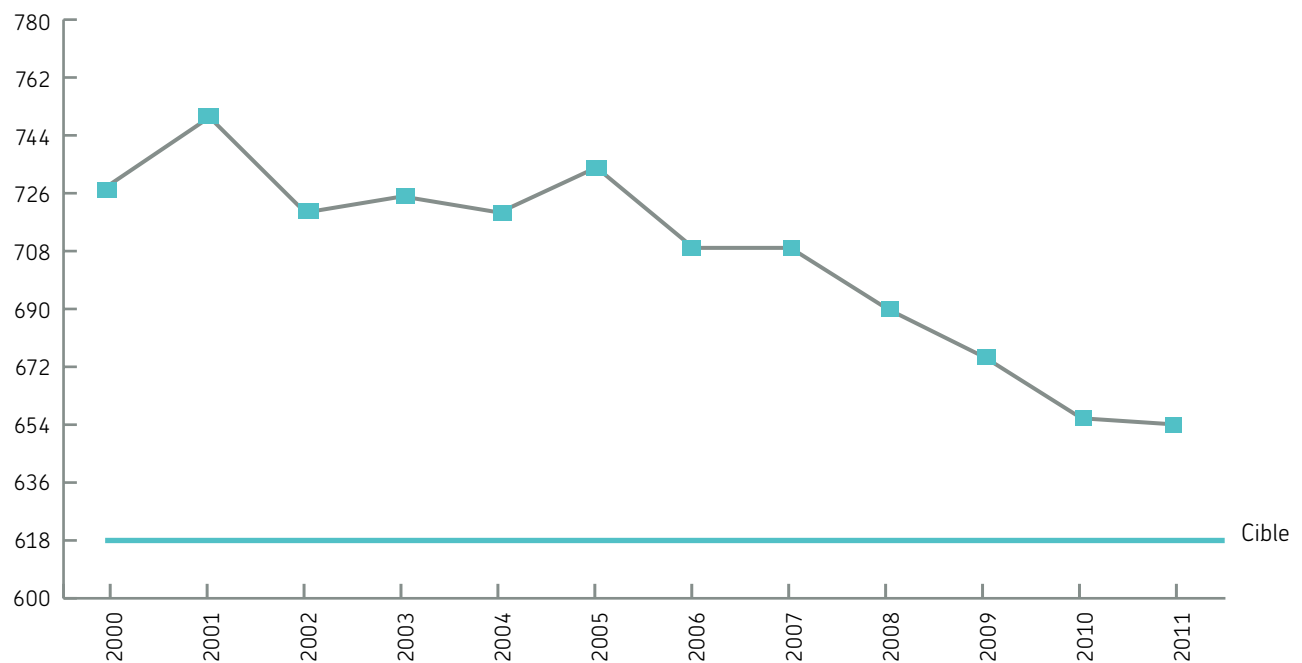
RÉDUIRE DE 15 %
LA PRODUCTION D'EAU
POTABLE D'ICI 2015
PAR RAPPORT
À L'AN 2000

LES CHIFFRES POUR MONTRÉAL

La production d'eau potable pour l'agglomération de Montréal est passée de 727 millions de m³ en 2000 à 654 millions de m³ en 2011, soit une diminution d'un peu plus de 10 % durant cette période. L'atteinte de cet objectif s'inscrit dans le cadre de l'engagement pris par le maire de Montréal lors de la signature de l'Entente-cadre de conservation de l'eau de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent en 2007.

Montréal a emboîté le pas à la **Stratégie québécoise d'économie d'eau potable**⁵ qui propose une réduction de 20 % de la quantité d'eau distribuée par personne d'ici 2017, en réduisant ses besoins en eau potable de 13 % depuis 2001.

QUANTITÉ D'EAU POTABLE PRODUITE ANNUELLEMENT À MONTRÉAL (MILLIONS DE M³)



Source : Données internes du Service de l'eau de la Ville de Montréal.

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Sans aucun doute, les efforts entrepris au cours des dernières années sur les infrastructures du réseau de production et de distribution d'eau potable, que ce soit par la réparation des fuites ou le remplacement et la réhabilitation des conduites, ont grandement contribué aux gains obtenus. Le contrôle des usages illicites, les campagnes de sensibilisation, ainsi que l'installation croissante d'appareils à faible débit ont également contribué à divers degrés à ces résultats encourageants.

VERS L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

En plus de l'objectif du Plan, la Ville vise aussi l'atteinte des objectifs formulés par le gouvernement du Québec dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable déposée en mars 2011. Pour ce faire, une démarche de révision de la réglementation sur les usages de l'eau potable a été entamée au début 2012 en s'appuyant sur les meilleures pratiques dans le domaine. La ville poursuivra aussi ses campagnes de sensibilisation en vue d'améliorer les habitudes de consommation des usagers.

À l'automne 2011, le Service de l'eau de la Ville de Montréal a déposé auprès de l'administration un rapport intitulé « Enjeux, orientations et objectifs pour une nouvelle stratégie de l'eau ». Ce rapport présente la vision de la gestion de l'eau pour les 10 prochaines années. En plus de poursuivre la mise à niveau du réseau, cette stratégie s'appuie notamment sur des programmes de mesure et de contrôle de la distribution sur le réseau et de mesure de la consommation dans les ICI. Ces interventions permettront de mieux assurer les opérations courantes et le contrôle des fuites ainsi que d'établir des bilans de l'eau répondant aux normes internationales.





ORIENTATION

PRATIQUER UNE GESTION
RESPONSABLE DES RESSOURCES

OBJECTIF

AMÉLIORER LA QUALITÉ
DES EAUX DE
RUISSELLEMENT
QUI SE DÉVERSENT
DANS LES COURS D'EAU

LE CONTEXTE MONTRÉALAIS

Dans un contexte de changements climatiques, amenant une augmentation de fréquence, d'intensité ou de durée des précipitations, les quantités considérables d'eau de ruissellement à gérer en peu de temps provoquent de plus en plus fréquemment la saturation des réseaux d'évacuation. En milieu urbain, ce phénomène est d'autant plus problématique du fait de la forte proportion de sols imperméables empêchant l'infiltration de l'eau dans le sol.

Les projections climatiques pour le sud du Québec réalisées par les chercheurs, notamment d'OURANOS et de l'INRS, montrent une tendance générale vers une augmentation de l'intensité des événements de pluies dans le futur, pour la plupart des périodes de récurrence de pluie.

Le développement urbain et les changements climatiques sont les principaux facteurs ayant une influence sur les volumes d'eaux pluviales à gérer. Malgré les bénéfices relatifs à l'amélioration de l'alimentation de certains milieux humides, le rejet de ces eaux peut aussi entraîner une pollution des cours d'eau.

VERS L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Afin de contrer ces problèmes, la Ville a mis en place différentes mesures pour atteindre l'objectif. Des mesures concernant l'égout pluvial visent à améliorer la qualité des cours d'eau et assurer leur pérennité. Celles concernant l'égout unitaire visent à diminuer les volumes d'eaux usées dans ce réseau afin de réduire les épisodes de surverse dans les cours d'eau⁶.

Au cours des prochaines années, la Ville poursuivra ses efforts pour diminuer le volume d'eau de ruissellement pluviale dans le réseau d'égout unitaire et favoriser l'application des grands principes préconisés dans le Guide de gestion des eaux pluviales du gouvernement du Québec.

PROJECTIONS SUR L'AUGMENTATION DE L'INTENSITÉ DES PLUIES À L'HORIZON 2040

Récurrence de pluie	Augmentation de l'intensité
2 ans	21 %
5 ans	18 %
10 ans	16 %
25 ans	13 %

Source : Mailhot, A., Duchesne, S., Caya D. et Talbot, G. (2007). Assessment of future change in Intensity-Duration-Frequency (IDF) curves for Southern Quebec using the Canadian Regional Climate Model (CRCM). J. Hydrol., 347(1-2), 197-210, doi:10.1016/j.jhydrol.2007.09.019.



ORIENTATION

PRATIQUER UNE GESTION
RESPONSABLE DES RESSOURCES

OBJECTIF

RÉCUPÉRER 80 % DES
MATIÈRES RECYCLABLES
ET ORGANIQUES, DES RDD,
DES RÉSIDUS DE CRD
ET DES ENCOMBRANTS
D'ICI 2019, COMME LE
STIPULE LE PLAN
DIRECTEUR DE GESTION
DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES
DE L'AGGLOMÉRATION
DE MONTRÉAL

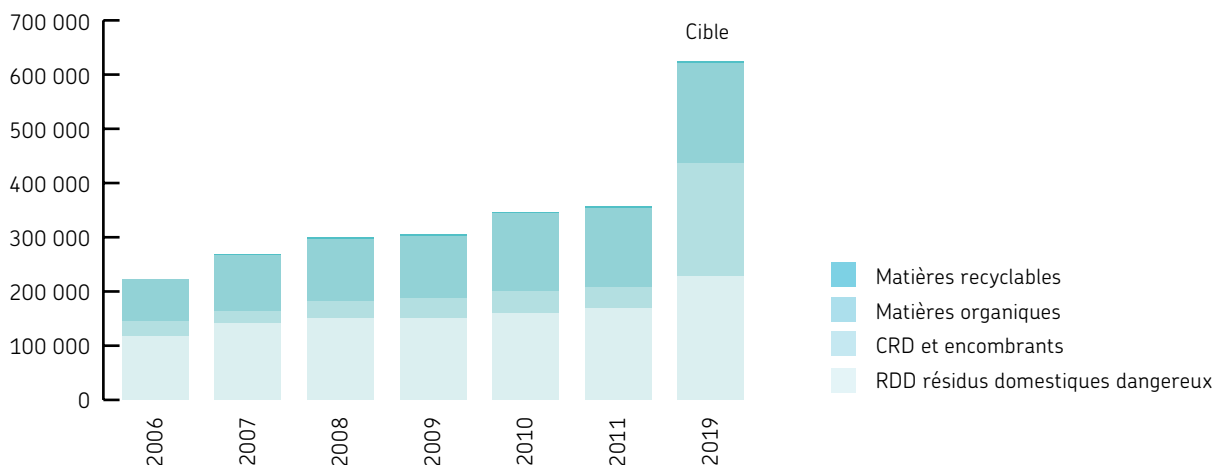
LES CHIFFRES POUR MONTRÉAL

En 2011, le taux de récupération global pour l'agglomération de Montréal a atteint 39 %.

Les taux de récupération ou de valorisation par type de matière ont été les suivants :

■ matières recyclables :	57 %
■ matières organiques :	11 %
■ résidus domestiques dangereux :	58 %
■ résidus CRD résidentiels et encombrants :	59 %

HISTOGRAMME CUMULATIF DES MATIÈRES TRAITÉES À MONTRÉAL (EN TONNES)



Source : Données internes de la Direction de l'environnement

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

L'impact des programmes de réduction à la source et de réemploi se reflètent dans la génération des matières résiduelles, qui a diminué de 5,7 % entre 2008 et 2011. Pour la même période, les tonnages de matières récupérées ont augmenté de 19,7 % et les tonnages de matières éliminées ont diminué de 16,0 %. L'augmentation des quantités récupérées est la résultante d'améliorations dans la gestion des matières résiduelles ou dans les équipements de récupération dédiés à ces programmes.

Le taux de récupération des résidus CRD résidentiels et d'encombrants est passé de 43 % en 2008 à 59 % en 2011 et les quantités éliminées sont en baisse de 56,4 % par rapport à 2008. Cette diminution significative est la résultante du contrat octroyé à un centre de récupération et de tri pour le recyclage des résidus CRD résidentiels et des encombrants depuis le dernier trimestre de 2009.

En 2011, l'agglomération de Montréal a poursuivi son programme de récupération des TIC dans les six écocentres et dans les cours de voirie. Grâce à ce programme, 1 453 tonnes de TIC ont été récupérées et recyclées.

VERS L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Outre l'objectif de récupération de 80 % que la Ville s'est donné dans le PDGMR et dans le Plan, le Plan d'action 2011-2015 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles fixe les objectifs suivants à atteindre pour les municipalités avant la fin de 2015 :

- ramener à 700 kg par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées, soit une réduction de 110 kg par habitant par rapport à 2008;
- recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels;
- recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle;
- recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, de brique et d'asphalte;
- trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70 % des résidus de construction, de rénovation et de démolition du segment du bâtiment.

Le remplacement des bacs de 60 litres pour la récupération des matières recyclables par des bacs roulants de 360 litres, partout où le bâti le permet sur le territoire de l'agglomération, fera sans doute

augmenter les matières recyclables récupérées. Cette tendance a été observée partout où une telle action a été entreprise.

Le programme de récupération des feuilles mortes et des résidus verts est implanté dans tous les territoires de l'agglomération. Il reste à récupérer les résidus alimentaires. Lorsque ce programme, qui en est à ses débuts, touchera tous les territoires locaux de l'agglomération, des quantités importantes de résidus alimentaires seront soustraites à l'élimination pour être valorisées.

En ce qui concerne les résidus de béton, de brique et d'asphalte, ainsi que les résidus CRD résidentiels et encombrants, le centre de tri auquel l'agglomération envoie ces matières permet d'en recycler une portion importante.

DONNÉES COMPARATIVES

Les données ci-dessous sont comparables entre elles car la même méthodologie de calcul, établie par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), a été utilisée pour les établir. Ces données sont les plus récentes et datent de 2008.

COMPARAISON DES TAUX DE RÉCUPÉRATION DE DIFFÉRENTES RÉGIONS

	CMM	Agglomération de Montréal	Laval	Agglomération de Longueuil
Taux de récupération global	32 %	31 %	28 %	37 %
Matières recyclables récupérées	55 %	53 %	50 %	60 %
Matières organiques récupérées	9 %	8 %	5 %	12 %
Autres matières récupérées	57 %	63 %	46 %	51 %

Source : Données de la Communauté métropolitaine de Montréal.





ORIENTATION

**ADOPTER DE BONNES PRATIQUES
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DANS LES ENTREPRISES,
LES INSTITUTIONS
ET LES COMMERCEs**

OBJECTIF

**FAIRE DE MONTRÉAL
UN LEADER
NORD-AMÉRICAIN
DE L'INDUSTRIE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES TECHNOLOGIES
PROPRES D'ICI 2020**

LE CONTEXTE MONTRÉALAIS

L'économie verte est un secteur appelé à se développer de façon constante, particulièrement dans un contexte planétaire où les ressources naturelles se font plus rares et où le prix de l'énergie augmente sans cesse. Une multitude d'occasions d'affaires se présentent déjà et les retombées économiques en découlant sont énormes. L'économie verte se chiffrerait mondialement à 4 267 milliards de dollars US⁷. Le marché canadien des technologies propres et services verts, quant à lui, était évalué à 2,3 milliards de dollars en 2010⁸. Chaque dollar investi dans les secteurs de l'économie verte a des retombées positives sur l'emploi et le produit intérieur brut, de 10 à 20 années-personnes d'emploi par million de dollars investis.⁹

Sur la scène québécoise, Écotech Québec, la grappe des technologies propres, a pris son envol en animant le secteur, entre autres, par ses nombreuses activités, dont son Forum annuel sur les technologies propres, et en contribuant à rassembler et à structurer l'industrie en déposant une importante étude sur le secteur au Québec. Cette étude révèle que deux catégories, l'efficacité énergétique et les matières résiduelles, et deux sous-catégories, la biomasse et l'hydroélectricité, se positionnent déjà favorablement à l'échelle internationale¹⁰. En effet, grâce à l'hydroélectricité, Montréal dispose d'une énergie abordable et renouvelable en quantité abondante, ce qui constitue un avantage considérable par rapport à bon nombre de villes.

VERS L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Les villes sont d'importants donneurs d'ouvrage dans plusieurs secteurs verts, notamment l'efficacité énergétique, la gestion des matières résiduelles, les technologies de l'eau, le transport durable, etc. La Ville de Montréal, par sa politique d'approvisionnement, souhaite élargir cette tendance à d'autres secteurs et stimuler davantage la demande pour des produits et services verts.

Au cours des prochaines années, la Ville favorisera la mise sur pied du concept d'écoparc industriel sur l'île de Montréal et évaluera les possibilités quant à la création d'incitatifs et de programmes favorisant l'implantation d'entreprises vertes sur son territoire.





ORIENTATION

**ADOPTER DE BONNES PRATIQUES
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DANS LES ENTREPRISES,
LES INSTITUTIONS
ET LES COMMERCEs**

OBJECTIF

**AUGMENTER DE 30 %
LE NOMBRE DE
CERTIFICATIONS
ENVIRONNEMENTALES
OU D'ADHÉSIONS
À DES PROGRAMMES
ENVIRONNEMENTAUX
VOLONTAIRES
À MONTRÉAL D'ICI 2020
PAR RAPPORT À 2010**

LES CHIFFRES POUR MONTRÉAL

Dans le cadre du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015, un certain nombre de certifications à caractère environnemental avait été retenu à titre de certifications « témoins ». En effet, il existe un grand nombre de certifications et, afin d'en suivre l'évolution de près,

il s'avérerait nécessaire d'en sélectionner un nombre restreint pour lesquels les données étaient facilement accessibles. Le tableau ci-contre présente les données relatives à ces certifications « témoins » en 2010 et à la fin de 2011.

CERTIFICATIONS « TÉMOINS » ET CIBLES ASSOCIÉES				
Certifications	Type de reconnaissance	2010	2011	Cible 2020 + 30 %
POUR LES BÂTIMENTS				
BOMA BEST	Certification vérifiée par un tiers	93	142	
LEED	Certification par un tiers	23 ¹¹	38	
TOTAL		116	180	151
POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES				
Établissements verts Brundtland	Programme volontaire	205	208	267
POUR LES INDUSTRIES, COMMERCE, INSTITUTIONS ET AUTRES ORGANISATIONS				
ICI ON RECYCLE	Programme volontaire avec évaluation	266	307	
ISO 14 001	Certification par un tiers	49	56	
TOTAL		315	363	410

Sources : BOMA BEST (<http://www.bomabest.com/certified-buildings>) • LEED (<http://www.cagbc.org/Content/NavigationMenu/Programs/LEED/ProjectProfilesandStats/default.htm>) • Établissements verts Brundtland (Centrale des syndicats du Québec) ICI ON RECYCLE (<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/prog-reconnaissance/ici.asp>) ISO 14 001 (Banque de données icriq.com : Répertoire d'entreprises du Québec).

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

On constate que les certifications « témoins » qui concernent les bâtiments sont en hausse de plus de 50 % depuis 2010. Le nombre d'établissements verts Brundtland, quant à lui, a peu augmenté depuis deux ans, passant de 205 à 208. Enfin, les certifications « témoins » s'adressant aux ICI ont augmenté d'environ 15 %.

Toutes les certifications « témoins » ont donc connu une hausse, la plus forte augmentation étant attribuable au secteur en plein essor des bâtiments verts. Les efforts des entreprises pour intégrer le développement durable à leur pratique de gestion transparaissent également à travers ces résultats.

VERS L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Bien que l'échéance fixée pour l'atteinte de cet objectif soit l'année 2020, ces premiers résultats nous permettent de penser qu'il sera atteint plus rapidement que prévu pour la plupart des certifications « témoins ». L'administration municipale poursuivra les efforts déjà entrepris en ce sens.

La Politique de développement durable pour les bâtiments municipaux exige, entre autres, d'obtenir la certification LEED-OR pour tout bâtiment neuf de plus de 500 m² et de procéder à toutes les rénovations majeures (travaux de 500 K\$ et plus) selon les critères LEED-Argent. Dans le cas des bâtiments municipaux existants, la politique prévoit l'obtention de la certification Boma BEST. La Ville incite également les promoteurs de bâtiments privés à viser une certification environnementale et procède, lorsque c'est possible, à l'inclusion de dispositions spécifiques à cette fin dans des projets de règlements particuliers. À moyen terme, la possibilité d'une réglementation s'appliquant aux bâtiments privés est envisagée. En outre, certains programmes de subvention ont été revus pour encourager la certification et la Ville entend explorer cette avenue lorsque d'autres programmes viendront à échéance.



ORIENTATION

**AMÉLIORER LA PROTECTION
DE LA BIODIVERSITÉ,
DES MILIEUX NATURELS
ET DES ESPACES VERTS**

OBJECTIF

**AMÉLIORER
LES INFRASTRUCTURES
VERTES À MONTRÉAL
EN FAISANT PASSER
LA CANOPÉE DE
20 À 25 % D'ICI 2025
PAR RAPPORT À 2007**

LES CHIFFRES POUR MONTRÉAL

L'indice de canopée pour l'agglomération de Montréal se chiffrait à 20,3 % en 2007.

Il a été déterminé pour chaque type d'occupation du sol, soit :

- 45 % dans les espaces verts;
- 21 % dans les secteurs résidentiels;
- 3 % dans les zones industrielles.

Il est évalué que le domaine public occupe le tiers du territoire, mais qu'il comprend plus de 50 % de la canopée. Pour atteindre l'objectif d'augmentation de l'indice à 25 %, 2 333 ha supplémentaires de canopée seront nécessaires. L'effort de plantation doit s'intensifier principalement, mais non exclusivement, sur le domaine privé.

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

L'indice de canopée a été dévoilé en 2011, mais l'année de référence est de 2007 soit celle des photographies aériennes qui ont servi à déterminer l'indice. Il s'en trouve un léger décalage par rapport à la situation actuelle.

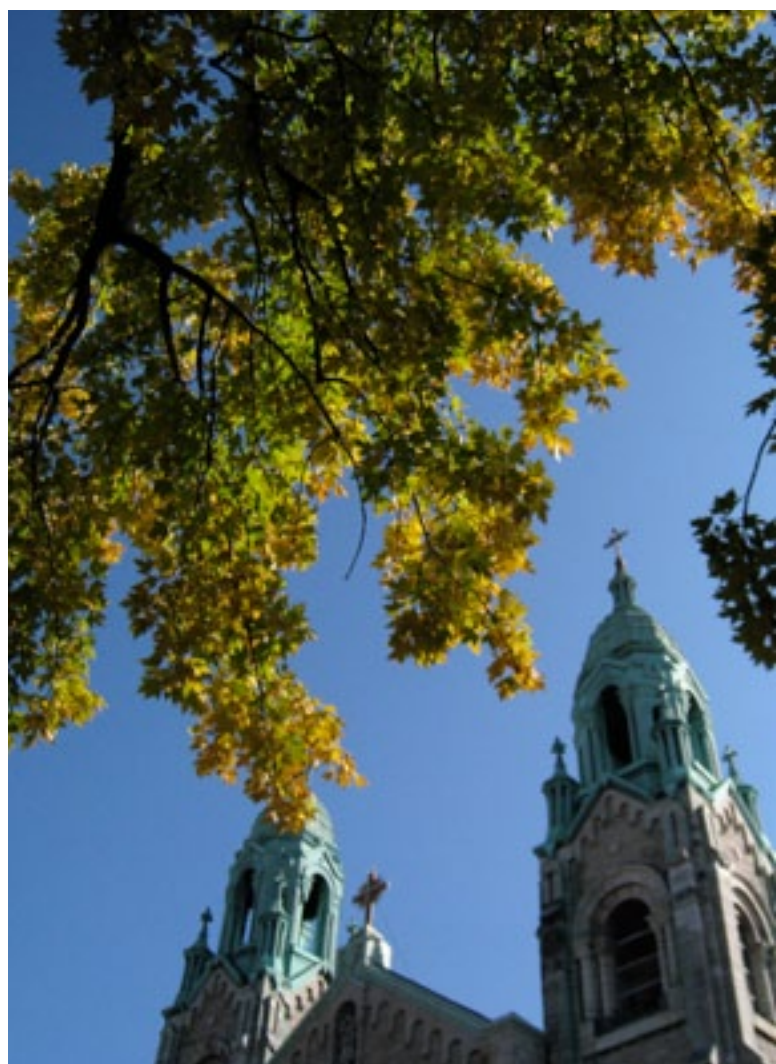
Afin de se prémunir contre les effets néfastes des îlots de chaleur, l'analyse du couvert arborescent nous confirme que des efforts additionnels de plantation doivent être mis de l'avant dans les quartiers résidentiels où l'indice de canopée est inférieur à 25 %. De même, les zones industrielles et commerciales affichant un indice inférieur à 15 % bénéficieraient d'une canopée plus abondante. L'analyse nous permet de constater qu'il y a un déséquilibre entre la canopée présente sur le domaine public et celle présente sur le domaine privé. Afin d'atteindre l'objectif, les propriétaires privés, petits et grands, devront fournir un effort colossal de plantation.

En attendant, le bilan annuel des plantations et des abattages nous permet de suivre l'évolution de la situation sur le domaine public. Le remplacement d'un arbre sénéscent par un seul jeune sujet engendre tout de même une perte de canopée. Il faut donc minimalement maintenir un bilan positif de plantations d'arbres sur le domaine public.

VERS L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Un élément clé pour atteindre l'objectif est de maximiser la conservation des arbres existants en exerçant une planification stratégique du développement du territoire. Simplement par leur croissance, les arbres génèrent une augmentation du couvert arborescent. Cette stratégie alliée à un effort décuplé de plantations ciblées réparties sur une décennie, pourrait permettre d'atteindre l'objectif d'augmenter l'indice de canopée de 5 points de pourcentage pour 2025. À cet effet, un plan d'action est en préparation.

Par ailleurs, depuis l'été 2011, Montréal doit composer avec la présence de l'agrile du frêne sur son territoire. L'insecte s'attaque à toutes les espèces de frênes et peut anéantir un arbre en quelques années. À Montréal, 20 % des arbres publics présents sur rues ou en parcs sont des frênes. La Division de l'arboriculture estime que l'indice de canopée pourrait reculer de 2 % si tous les frênes étaient décimés. La conservation stratégique de frênes est par conséquent souhaitable.



SUIVI DES ACTIONS



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

ACTION 1 :

ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE

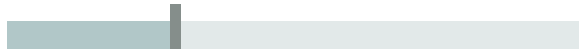
UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENT

Élaborer et mettre en œuvre un plan de réduction des émissions de GES de la collectivité montréalaise comprenant un inventaire des émissions de GES et des mesures quantifiables de réduction des émissions de GES de 30 % d'ici 2020 par rapport à 1990.

Avancement : 30 %



RÉALISATIONS

- Une entente Climat municipalités a été signée entre le MDDEP et la Ville de Montréal pour la réalisation d'un inventaire de la collectivité et d'un plan de réduction.
- Les inventaires de la collectivité 1990 et 2009 sont en préparation.
- Le plan de réduction sera élaboré en 2012.

PARTENAIRES



Engagés ayant répondu au questionnaire	50	
Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire	12	
Non engagés envers cette action	107	

INITIATIVES

- 13 partenaires ont un plan de réduction des GES. En moyenne, ils se sont engagés à réduire leurs émissions de 15 %. Les années de référence et les échéances varient d'un partenaire à l'autre.

ACTION 2 :

RÉDUIRE LA DÉPENDANCE À L'AUTOMOBILE

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : DIRECTION DES TRANSPORTS, BUREAU DU PLAN,
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN

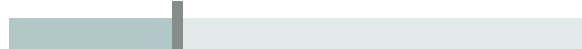
ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Mettre en œuvre les projets structurants prévus au Plan de transport tels que :

- Implanter le réseau de tramway, les services rapides d'autobus en site propre et les mesures préférentielles pour autobus sur plusieurs artères.

Avancement : 30 %



- Doubler le réseau cyclable en sept ans.

Avancement : 50 %



- Soutenir le plan d'amélioration des services.

En continu



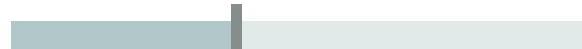
Poursuivre les démarches entamées en vue d'obtenir un financement dédié adéquat en transport, en particulier pour les projets de transports actifs et collectifs du Plan de transport et du prochain Plan stratégique 2010-2020 de la STM.

En continu



Ajouter de nouveaux services de taxis collectifs pour desservir les parcs industriels ou d'autres secteurs de faible densité.

Avancement : 40 %



RÉALISATIONS

- L'étude de faisabilité et socio-économique du tramway est terminée.
- La conception du prototype de métro est en cours pour essai en juin 2013.
- Le programme d'étude 2011 sur le métro a été établi par l'AMT.
- Les plans et devis du SRB sur Pie-IX sont prévus en 2012.
- La construction des gares du train de l'Est à Montréal et la livraison du matériel roulant sont amorcées.
- Les études du train de l'Ouest sont en cours.

- À la fin 2011, le réseau cyclable comptait 560 km par rapport à 416 km en 2008.

- L'offre du métro a augmenté de 0,4 % en 2010 pour atteindre 76,5 millions de km.
- 98 bus articulés et 301 bus conventionnels ont été mis en service en 2010.
- L'offre de bus a augmenté de 4,8 % en 2010.
- 7 nouvelles lignes de bus ont été créées en 2010.
- 31 lignes de bus sont maintenant à intervalles de 10 minutes ou moins.

- Transport local : une taxe a été instaurée en 2010 sur le stationnement au centre-ville et sur les immatriculations de l'agglomération;
- Transport métropolitain : le nouveau cadre financier a été entériné en 2010 par le budget provincial qui a autorisé une hausse de 1,5¢/l d'essence.

- Le taxi collectif de l'Île-Bizard a été amélioré.
- De nouveaux taxis collectifs ont été créés à Baie-D'Urfé et Sainte-Anne-de-Bellevue.

ENGAGEMENTS

Poursuivre l'implantation de mesures incitatives de transport durable dans les déplacements domicile-travail et dans les déplacements d'affaires des employés de la Ville (programme Allego par exemple).

En continu 

Favoriser un libre-accès au transport collectif pour les étudiants universitaires en incluant l'abonnement au transport collectif dans les frais de scolarité durant les huit mois de l'année scolaire.

Avancement : 20 %



Augmenter le nombre de vélos en libre-service BIXI en fonction de la croissance de son utilisation.

En continu 

Élaborer un nouveau plan de développement urbain misant, entre autres, sur la densification, la revitalisation des quartiers centraux et le développement en fonction des transports collectifs et actifs.

Avancement : 20 %



S'assurer que les grands projets de développement et les secteurs faisant l'objet d'une planification détaillée soient novateurs et répondent aux exigences de l'administration municipale en matière de densification, de mixité des fonctions, de réduction de l'offre en stationnement, d'aménagement du domaine public qui favorise l'utilisation du transport collectif et les modes actifs, d'espaces réservés pour les vélos, les vélos en libre service, l'autopartage, etc.

En continu 

RÉALISATIONS

- Une subvention a été reçue du ministère des Transports du Québec. Des mesures seront mises en place grâce à cette subvention.
- L'hôtel de Ville et l'édifice Louis-Charland sont dotés de locaux pour vélos et douches. Des kiosques annuels permettent aux employés de bénéficier des conseils d'un mécanicien.
- Mensuellement, des cartes de transport collectif et des abonnements Bixi ont été tirés au sort parmi les employés de différents services. Certaines unités mettent à disposition de leurs employés une clé Bixi.

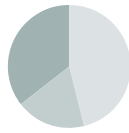
- Un projet pilote a été lancé avec l'Université de Montréal à l'automne 2011.
- Des approches avec d'autres universités sont en cours.

- À la fin 2011, on comptait 5 050 Bixis et 1 035 points d'ancrage.
- La période d'utilisation a été augmentée de 30 à 45 minutes.
- Un nouveau forfait d'accès 72 heures a été créé.

- L'élaboration du plan de développement urbain a été entamée par le Bureau du Plan et les multiples collaborateurs qui sont associées à cette démarche.
- Un document de travail fera l'objet de discussions publiques durant l'année 2012.

- Des démarches ont été effectuées pour réduire la dépendance à l'automobile dans le cadre de certains grands projets de développement urbain : le campus Outremont et ses abords, Griffintown, l'ancien hippodrome et le quartier de la Gare.

PARTENAIRES

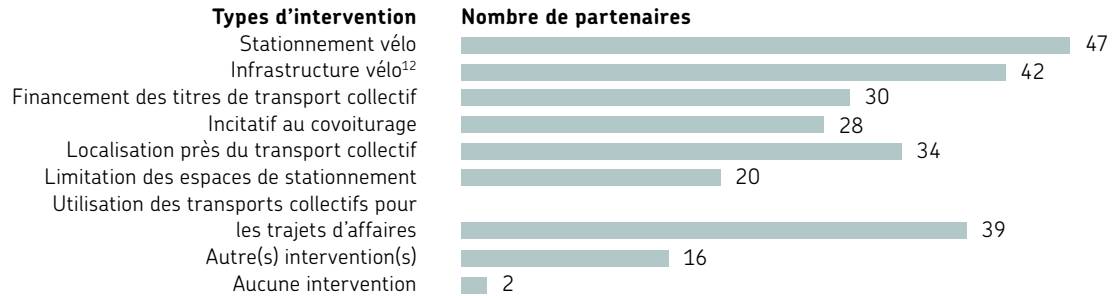


Engagés ayant répondu au questionnaire **78**

Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire **31**

Non engagés envers cette action **60**

INTERVENTIONS MISES EN ŒUVRE PAR LES PARTENAIRES DEPUIS 2010 AFIN DE FACILITER LE TRANSPORT DES EMPLOYÉS



ACTION 3 :

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DES BÂTIMENTS EXISTANTS ET DES NOUVEAUX BÂTIMENTS

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN,
DIRECTION DE L'HABITATION, DIRECTION DES STRATÉGIES ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES,
DIRECTION DES SPORTS

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

S'assurer que les grands projets de développement soient novateurs et répondent aux exigences de l'administration municipale en matière d'efficacité énergétique (utilisation de l'énergie passive et de matériaux de fabrication locale ou certifiés, isolation et performance énergétique supérieure, etc.) et de mise en valeur et de protection de milieux naturels et d'éléments paysagers.

En continu

Renforcer les exigences des programmes de subvention à la rénovation et à la construction résidentielle (logements sociaux et privés) relativement à l'efficacité énergétique.

En continu

RÉALISATIONS

- Des démarches ont été effectuées pour réduire les GES des bâtiments dans le cadre de certains grands projets de développement urbain : les Bassins du Nouveau Havre, le campus Outremont et ses abords, le secteur de Pierrefonds-Ouest, le quartier de la Gare.
- Programme Rénovation à la carte : des forfaits ont été ajoutés en novembre 2010 pour le verdissement des cours et la pose de toitures réfléchissantes. Ce programme (ainsi que le programme Rénovation majeure) favorise déjà l'utilisation de fenêtres écoénergétiques, de toilettes à petit réservoir et autres éco-mesures depuis 2007.

ENGAGEMENTS

Accroître le maillage entre les programmes municipaux d'aide à l'habitation et l'aide financière des gouvernements et des fournisseurs d'énergie, par des ententes formelles.

Avancement : 100 %



Mettre en œuvre les mesures sur l'énergie de la politique de développement durable dans les édifices municipaux, notamment en exigeant les critères LEED-Or lors de la construction d'un bâtiment neuf de plus de 500 m² et selon les critères LEED-Argent lors de rénovations majeures

En continu

Éliminer graduellement les systèmes de réfrigération au HCFC dans les arénas.

Avancement : 20 %



PARTENAIRES



Engagés ayant répondu au questionnaire	48
Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire	14
Non engagés envers cette action	107

RÉALISATIONS

- Une entente, valide du 1^{er} janvier 2011 au 1^{er} janvier 2016, a été signée avec Hydro-Québec, concernant des ristournes offertes par Hydro-Québec pour des mesures d'efficacité énergétique implantées lors de travaux de rénovation (Rénovation majeure et Rénovation à la carte).
- On compte présentement 5 bâtiments municipaux LEED et 2 bâtiments municipaux BOMA.
- L'inventaire de projets municipaux indique qu'il y a plus de 35 projets certifiés ou en planification vers une certification.
- Le système de réfrigération de 5 arénas sur 28 a été mis aux normes et ne fonctionne plus au HCFC.

INITIATIVES

- Remplacement des systèmes de chauffage par des équipements affichant un rendement énergétique supérieur.
- Amélioration de l'isolation.
- Remplacement des systèmes d'éclairage économe.
- Rénovation et installation de toits verts et blancs.
- Installation d'équipements géothermiques.

ACTION 4 :

AUGMENTER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DU PARC DE VÉHICULES CONVENTIONNELS

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DU MATÉRIEL ROULANT

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Remplacer 300 automobiles sous-compactes de la Ville qui auront atteint leur durée de vie utile de 10 ans d'ici 2015 par des véhicules écoénergétiques ou utilisant des carburants de remplacement dont le bénéfice environnemental est reconnu.

Avancement : 20 %



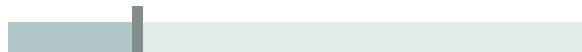
RÉALISATIONS

- 52 automobiles sous-compactes ont été remplacées.

ENGAGEMENTS

Substituer la moitié des fourgonnettes de grand format à moteur à essence 8 cylindres par des fourgonnettes de grand format de type européen à moteur diesel 6 cylindres, soit l'équivalent de quelque 65 véhicules d'ici 2015.

Avancement : 20 %



Intégrer la technologie de pointe aux véhicules existants dont l'efficacité est reconnue.

En continu

Former les chauffeurs à la conduite écologique au moyen notamment d'un simulateur de conduite.

En continu

RÉALISATIONS

- 13 fourgonnettes à moteur 8 cylindres ont été remplacées.
- 26 camionnettes à cabine d'équipe ont été équipées d'un coupe-moteur automatique.
- 50 personnes ont reçu une formation.

PARTENAIRES



Engagés ayant répondu au questionnaire **29**

Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire **3**

Non engagés envers cette action **137**

DONNÉES CHIFFRÉES¹³

Pourcentage de véhicules écoénergétiques dans les parcs automobiles des partenaires.

Taille de l'organisation	% de véhicules écoénergétiques	Nombre de répondants
1 à 4 employés	33 %	1
5 à 59 employés	55 %	3
50 à 249 employés	Aucune donnée	0
250 employés et plus	19 %	8

ACTION 5 :**ENCOURAGER L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS**

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : DIRECTION DU MATÉRIEL ROULANT, DIRECTION DES TRANSPORTS

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Acquérir des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

En continu 

Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables dans les stationnements publics ou sur la voirie publique.

En continu 

RÉALISATIONS

- 3 véhicules utilitaires électriques de marque Goupil ont été acquis.
- Pour l'instant, la Ville de Montréal n'a pas installé de bornes de recharge.
- La Ville a participé aux rencontres d'un groupe de travail piloté par Hydro-Québec et le MRNF.

PARTENAIRES



Engagés ayant répondu au questionnaire **13**

Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire **7**

Non engagés envers cette action **149**

DONNÉES CHIFFRÉES¹⁴

Au sein de leurs parcs automobiles, les partenaires comptent :

- 17 véhicules hybrides rechargeables
- 39 véhicules 100 % électriques
- 35 bornes de recharge installées

ACTION 6 :**PARTICIPER À DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : DIRECTION DES COMMUNICATIONS, DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Faire la promotion de campagnes de sensibilisation de type « Défi Climat » auprès des employés et atteindre une participation d'au moins 1 000 employés.

En continu 

Participer à d'autres campagnes publiques de sensibilisation sur les changements climatiques.

En continu 

RÉALISATIONS

- 848 employés de la Ville ont participé au Défi Climat en 2011. Leur engagement permettra d'éviter 1 025 534 kg de CO₂.
- La Ville a organisé une campagne sur l'efficacité énergétique dans les bâtiments municipaux intitulée Campagne Économie d'énergie. Dans le cadre de cette campagne, 1 193 employés ont répondu à un sondage.

ENGAGEMENT

PARTENAIRES

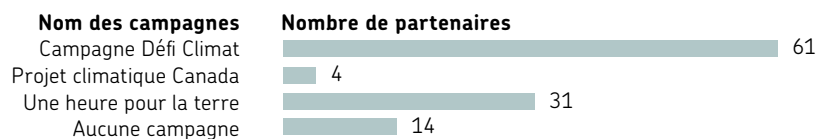


Engagés ayant répondu au questionnaire **99**

Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire **37**

Non engagés envers cette action **33**

RÉALISATIONS

CAMPAGNES DE SENSIBILISATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
AUXQUELLES LES PARTENAIRES ONT PARTICIPÉ DEPUIS 2010DONNÉE CHIFFRÉE¹⁵

En moyenne, le taux de participation des employés à Défi Climat avoisine les 50 % chez les partenaires.

- Quelques partenaires ont également participé à l'événement En ville sans ma voiture! et au Défi sans auto.

ACTION 7 :

RÉDUIRE L'UTILISATION DU CHAUFFAGE AU BOIS EN MILIEU URBAIN

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Mener des campagnes d'information sur les effets sur la santé du chauffage au bois auprès des citoyens montréalais.

En continu

Favoriser la mise en place de programmes de remplacement.

Avancement : 100 %



RÉALISATIONS

- La Ville a participé activement à la réalisation du programme de remplacement des appareils de chauffage au bois.
- Des dépliants faisant la promotion du programme de remplacement et des répercussions sur la qualité de l'air ont été distribués.
- Un programme de remplacement des appareils de chauffage au bois a été inauguré le 21 novembre 2011 et doit se terminer le 31 décembre 2012. Le MDDEP a accordé 6 millions \$ à Équiterre.
- Au terme de ce projet, 4 500 remplacements sont prévus.

PARTENAIRES



Engagés ayant répondu au questionnaire **17**

Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire **7**

Non engagés envers cette action **145**

INITIATIVES

- 6 partenaires ont participé à des campagnes de sensibilisation sur les effets du chauffage au bois sur la santé.

ACTION 8 :

EXPÉRIMENTER DES SOLUTIONS DE REMPLACEMENT AUX ABRASIFS MINÉRAUX

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DE LA PROPRETÉ ET DU DÉNEIGEMENT

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENT

Réaliser un projet pilote d'utilisation d'un substitut écologique aux fondants et abrasifs minéraux afin d'en évaluer l'efficacité.

Avancement : 30 %



RÉALISATIONS

- Des essais de nouveaux produits ou de traitement de sel ont été effectués afin d'en diminuer l'usage.

PARTENAIRES



Engagés ayant répondu au questionnaire **12**

Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire **5**

Non engagés envers cette action **152**

INITIATIVES

- Suite à leurs essais, 4 partenaires ont adopté une solution de remplacement aux abrasifs minéraux de façon régulière.

ACTION 9 :

AFFINER LES CONNAISSANCES SUR LES SOURCES DE PARTICULES FINES ET LES QUANTITÉS ÉMISES POUR CHACUNE

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Cartographier les sources prédominantes par secteur géographique afin d'orienter les interventions.

Avancement : 20 %



RÉALISATIONS

- La cartographie de la source résidentielle « combustion du bois » a été réalisée pour toute l'île de Montréal et pourra être bonifiée avec les données qui seront obtenues du programme de remplacement.
- Des rencontres sont prévues avec les responsables du contrôle des rejets industriels. L'année 2011 a servi de préparation pour débiter la démarche.
- Des rencontres sont prévues avec les responsables du contrôle des rejets industriels. En 2011, des activités de caractérisation ont été entreprises.

Établir un programme d'échantillonnage industriel à la source priorisant certains types d'industries

Avancement : 0 %



ACTION 10 :

INFLUENCER LES ORIENTATIONS DU COMITÉ DU CONSEIL CANADIEN DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT RELATIVEMENT À LA QUALITÉ DE L'AIR

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENT

Participer aux rencontres du comité du CCME et faire valoir les enjeux et préoccupations de la Ville de Montréal

En continu 

RÉALISATIONS

- En 2011, la Ville a participé à une vingtaine de rencontres téléphoniques. Parmi les enjeux discutés, citons : le développement du système pancanadien de gestion de la qualité de l'air - délimitation des zones, mesures de l'air ambiant, normes, déclencheurs, actions de gestion, inventaire des émissions, normes industrielles, meilleures pratiques pour réduire les émissions de chauffage au bois.

ACTION 11 :

RÉDUIRE L'UTILISATION DU MAZOUT DANS LE CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DES IMMEUBLES

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENT

Éliminer graduellement le mazout léger pour le chauffage des bâtiments municipaux.

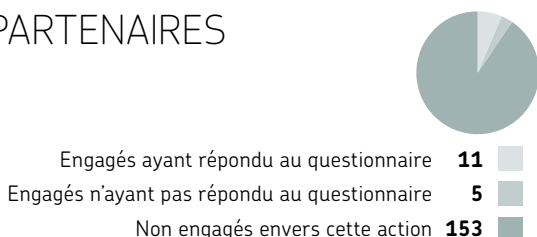
Avancement : 20 %



RÉALISATIONS

- Depuis 2010, 10 installations sur 48 ont été éliminées et remplacées par des sources d'énergie moins polluantes.

PARTENAIRES



INITIATIVES

- Remplacement des chaudières au mazout par des équipements fonctionnant au gaz naturel.
- Installation de chaudières fonctionnant en mode bi-énergie.



ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS

ACTION 12 :

SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL ADAPTÉ AUX BESOINS DES FAMILLES QUI SOIT ABORDABLE, SAIN ET ÉCOLOGIQUE

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DE L'HABITATION

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Inciter les constructeurs privés, publics et communautaires à développer des produits résidentiels répondant aux attentes des familles (cible de 2 220 logements de trois chambres à coucher ou plus pour la période 2010-2013).

En continu

Aider les familles à accéder à la propriété, par des mesures bonifiées pour les ménages avec enfants (cible de 3 500 interventions pour la période 2010-2013).

En continu

RÉALISATIONS

- 589 logements de 3 chambres ont été mis en chantier ou seront réalisés ultérieurement dans le cadre de projets d'inclusion.
- Plusieurs centaines de logements familiaux de 2 chambres ont aussi été construits.

- Le programme Accession à la propriété a été revu en avril 2010 et en octobre 2010 pour favoriser les familles. La part des familles dans le programme a atteint 35 % (dossiers approuvés et en traitement). Elle était auparavant d'environ 20 %.
- 632 familles ont bénéficié d'une aide financière lors de l'acquisition d'une première propriété neuve.
- 281 familles ont obtenu le remboursement des droits de mutation lors de l'achat d'un duplex ou d'un triplex existants.
- 78 % des familles subventionnées ont pris contact avec la STM pour concrétiser l'offre d'obtention de six mois de transport en commun gratuit.

ENGAGEMENTS

Maintenir une offre résidentielle équilibrée, garante de la mixité sociale des quartiers, visant l'équité territoriale et la réponse aux besoins.

En continu 

Poursuivre les interventions concertées, avec les partenaires et les arrondissements, pour la revitalisation et le maintien en bon état du parc résidentiel.

En continu 

Aider les ménages familiaux qui achètent et rénovent des immeubles existants.

En continu 

Renforcer les exigences des programmes de subvention à la rénovation et à la construction résidentielles (logements sociaux et privés) relativement à l'efficacité énergétique, la réduction de consommation d'eau, l'aménagement extérieur, la récupération des matériaux, etc.

En continu 

Soutenir des projets pilotes novateurs.

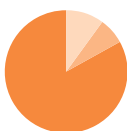
En continu 

RÉALISATIONS

- La préoccupation concernant l'équilibre résidentiel et la mixité sociale a été intégrée au document de travail du Plan de développement de Montréal.
- 502 logements (dont 160 logements familiaux de 2 ou 3 chambres) ont bénéficié du programme de rénovation majeure.
- 1 802 logements ont bénéficié du programme Rénovations à la carte.
- En 2010 et 2011, l'équipe de salubrité de la Direction de l'habitation a inspecté 5 115 logements.
- Les programmes d'aide à la rénovation ont été révisés en novembre 2010, notamment pour répondre aux demandes des familles, comme le verdissement des cours et l'aménagement des sous-sols.
- À la fin 2011, une vingtaine de demandes étaient en cours de traitement ou complétées pour les familles bénéficiaires de l'aide à l'accession à la propriété. Notons que cette mesure est récente et que les ménages disposent de trois ans pour y avoir recours.
- Des forfaits ont été ajoutés dans le programme Rénovation à la carte pour le verdissement des cours et la pose de toitures réfléchissantes.
- Sans avoir le statut de « projets pilotes », de plus en plus de projets intègrent des éléments novateurs à la construction et aux infrastructures. Certains projets sociaux s'approchent de la certification LEED for Neighborhoods, notamment par la présence de familles dans des milieux urbains relativement denses.

PARTENAIRES

Engagés ayant répondu au questionnaire **17** 
 Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire **12** 
 Non engagés envers cette action **140** 



INITIATIVES

- Choix de matériaux sains pour des projets de rénovation et de construction.
- Assurer la rénovation, l'entretien et la salubrité d'unités de logements.
- Réalisation de projets d'habitation communautaire pour les familles.

ACTION 13 :

AMÉNAGER DES QUARTIERS DURABLES

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : DIVISION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN, DIRECTION DE L'HABITATION, DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE, DIRECTION DES TRANSPORTS, DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET DU PATRIMOINE

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Financer 20 projets de quartiers durables d'ici 2015 par le biais du programme Quartiers 21, en portant une attention particulière aux quartiers défavorisés.

Avancement : 40 %



Mettre en œuvre les principes inscrits dans la Charte des milieux de vie montréalais du Plan d'urbanisme dans le cadre des grands projets de développement et la planification des secteurs faisant l'objet d'une planification détaillée.

En continu

Favoriser le maillage des projets de logements sociaux et communautaires avec des interventions qui contribuent à l'amélioration globale des quartiers (verdissement, réaménagements extérieurs, apports de services et de locaux communautaires, etc.).

En continu

Poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action sur l'accessibilité universelle.

En continu

Mettre en œuvre dans les quartiers des mesures et des aménagements visant la réduction de la circulation afin de favoriser un transfert modal vers les modes de déplacements actifs et collectifs.

En continu

RÉALISATIONS

- Depuis 2010, 8 projets Quartiers 21 ont reçu du financement provenant de la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal et de la Ville de Montréal.
- Les démarches se poursuivent concernant certains grands projets de développement urbain : le secteur de Pierrefonds-Ouest, l'ancien hippodrome, le campus Outremont et ses abords, Griffintown, le quartier de la Gare.
- Un projet pilote d'habitation servant d'ancrage à des interventions de milieu est en voie d'implantation dans Montréal-Nord. Des démarches se poursuivent pour assurer un financement pérenne à cette intervention.
- Le Conseil municipal a adopté le 20 juin 2011, la Politique municipale d'accessibilité universelle. En novembre 2011, les conseils des 19 arrondissements avaient adhéré à cette Politique.
- La rue McTavish a été piétonnisée de façon permanente entre Sherbrooke et Docteur-Penfield.
- Les rues Ste-Catherine et Saint-Paul sont piétonnisées de façon saisonnière.

ENGAGEMENTS

Promouvoir le développement durable auprès des 28 Tables locales de concertation financées par l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local.

En continu 

Bonifier la vie culturelle de proximité en multipliant les interventions et les projets notamment dans les bibliothèques, les lieux de diffusion municipale du réseau Accès culture et en art public.

En continu 

S'assurer que 25 % de la programmation du Réseau Accès culture soit destinée au jeune public et au milieu scolaire.

Avancement : 100 %



RÉALISATIONS

- Toutes les Tables locales ont déposé leur rapport d'activité à l'automne 2010. Quelques Tables locales se sont dotées ou adopteront prochainement des outils d'orientation dans une perspective de développement durable (par exemple : la Table de développement social de LaSalle, la corporation de développement communautaire Centre-Sud et le Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville).
- De janvier 2010 à juillet 2011, le programme RAC a totalisé sept inscriptions supplémentaires. Trois concours d'architecture pour de nouvelles bibliothèques ont été complétés.
- 6,4 millions de visites et 10,3 millions de prêts de documents ont eu lieu dans les 43 bibliothèques du réseau en 2010. Le taux de pénétration (abonnement) est de 32 %.
- Le progiciel commun Millenium a été implanté dans les bibliothèques. Il donne accès à 4 millions de documents.
- Le service de www.pretnumerique.ca a été lancé. 2000 documents sont disponibles en ligne.
- En 2010 et 2011, 4 500 activités (spectacles, expositions, projections) furent présentées dans le réseau Accès culture. 1,2 M de personnes ont participé à l'une ou l'autre de ces activités.
- Le Répertoire des organismes de loisir culturel a été mis en ligne en 2011.
- Près de 20 murales et 9 œuvres d'art public furent inaugurées sur le territoire et plusieurs œuvres et monuments furent restaurés.
- En 2011, 30 % des activités présentées étaient offertes à la famille ou au jeune public dont 13 % dans le cadre scolaire.
- En juillet 2011, le spectacle La Roulotte a rejoint une assistance record de 23 591, en hausse de 38 %.
- Les diffuseurs des arrondissements sont impliqués dans plusieurs comités culturels scolaires auxquels participent les écoles du quartier.

ENGAGEMENTS

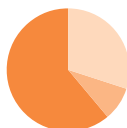
Assurer le déploiement territorial de l'offre de diffusion municipale pour les spectacles et les expositions et améliorer la qualité et l'adéquation des lieux de diffusion.

En continu 

RÉALISATIONS

- Le Plan d'action 2010-2014 du réseau Accès culture a été adopté.
- Une consultation publique sur les Quartiers culturels a eu lieu.
- Le site Accès culture a été lancé à l'automne 2010.
- L'Extranet permet maintenant le dépôt en ligne des propositions artistiques faites aux diffuseurs du réseau Accès culture (plus de 1 000 dossiers).
- L'offre de représentations publiques et de projections représente 1,13 activités par 1 000 habitants ce qui représente 87 % de l'atteinte de l'objectif visé par le Plan d'action du réseau Accès culture (2010-2014).
- En 2010, le nouveau programme de soutien aux collectes de fonds des projets d'immobilier a alloué 66 991 \$ à trois organismes. En 2011, quatre organismes se sont partagé 100 000 \$.
- 78 900 \$ ont été versés en 2011 à cinq organismes en vue de préparer des études pour améliorer ou agrandir leur espace.
- 2 829 043 \$ ont été versés en 2011 pour des travaux et acquisitions d'équipements culturels pour des lieux municipaux.
- 143 177 \$ ont été versés en 2011 à quatre lieux municipaux pour améliorer leurs équipements techniques spécialisés.
- Le Foyer culturel Georges-Émile-Lapalme à la Place des Arts a été inauguré en février 2011.

PARTENAIRES



Engagés ayant répondu au questionnaire	51
Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire	15
Non engagés envers cette action	103

PARTICIPATION DES PARTENAIRES À DES PROJETS DE QUARTIERS DURABLES DEPUIS 2010

Nom des programmes ¹⁶	Nombre de partenaires
Quartiers 21	11
Quartier vert	3
Quartier vert, actif et en santé	6
Aucune participation	16
Autres projets	10

ACTION 14 :

APAIER LA CIRCULATION

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DES TRANSPORTS

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Poursuivre la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation dans les quartiers.

En continu 

Intégrer des mesures d'apaisement de la circulation, des aménagements favorisant les déplacements actifs, ainsi que des mesures de verdissement lors d'interventions sur le réseau routier.

En continu 

RÉALISATIONS

- La limite de vitesse a été abaissée à 40 km/h dans les rues résidentielles.
- Un projet pilote de Quartier vert a eu lieu dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve en 2011.

- La place d'Armes a été réaménagée.
- Le programme de construction de voies cyclables se poursuit.

ACTION 15 :

CONTRIBUER AU VERDISSEMENT ET À LA RÉDUCTION DES ÎLOTS DE CHALEUR

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : DIRECTION DES GRANDS PARCS ET DU VERDISSEMENT, DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN, DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Adopter et mettre en œuvre une stratégie de biodiversité et de verdissement pour Montréal.

Avancement : 0 %

Adapter les outils réglementaires et critères d'aménagement de manière à maximiser le verdissement et la lutte aux îlots de chaleur principalement pour les nouveaux projets d'aménagement et de développement qui seraient applicables, par exemple, aux aires de stationnement, aux toits et terrasses, aux nouveaux lotissements, aux domaines public et privé.

En continu 

Mettre en valeur les milieux naturels existants en les intégrant au sein des projets urbains et aménager de nouveaux espaces verts en nombre suffisant.

En continu 

RÉALISATIONS

- Les arrondissements et les villes liées poursuivent la bonification de leurs outils réglementaires et appliquent de plus en plus de normes à cet effet.

- Le milieu naturel au sein de l'écocampus Hubert-Reeves est maintenant protégé.
- Une étude hydraulique a été réalisée pour l'alimentation de la coulée Grou et du secteur des marais du parc-nature de Pointe-aux-Prairies.

ENGAGEMENTS

En lien avec la Stratégie de biodiversité et de verdissement, et en collaboration avec les différentes instances, développer des approches novatrices et des programmes en matière d'agriculture urbaine.

En continu 

RÉALISATIONS

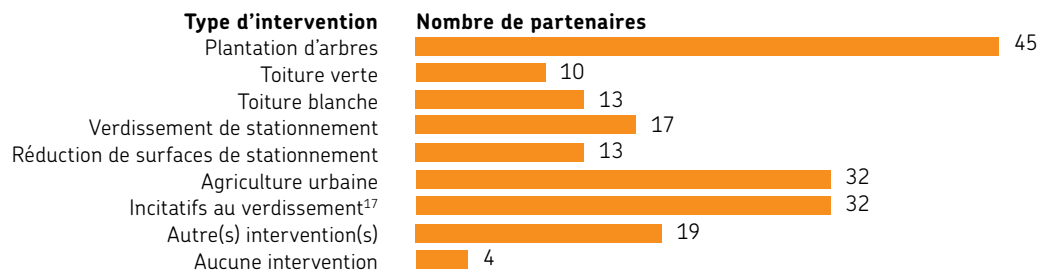
- Des réflexions sont en cours sur le développement et la mise en valeur de l'activité agricole à l'Île-Bizard, dans le cadre du projet de paysage humanisé.
- L'étude de faisabilité est en cours pour un projet pilote d'agriculture urbaine à grande échelle. Une production agricole est prévue pour l'été 2014.
- Au début 2012, la tenue d'une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal a été annoncée.

PARTENAIRES

Engagés ayant répondu au questionnaire **72**

Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire **21**

Non engagés envers cette action **76**

INITIATIVES DE VERDISSEMENT ET DE LUTTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR MISES EN ŒUVRE DEPUIS 2010 PAR LES PARTENAIRES
**ACTION 16 :****VALORISER MONTRÉAL COMME MILIEU DE VIE FAMILIAL**

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : DIRECTION GÉNÉRALE, DIRECTION DE L'HABITATION, DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET DU PATRIMOINE

ADMINISTRATION MUNICIPALE**ENGAGEMENTS**

Poursuivre le plan de marketing « Habiter Montréal », en collaboration avec plusieurs grands partenaires.

En continu 

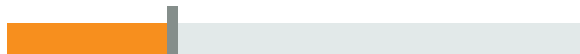
RÉALISATIONS

- La stratégie de promotion a été réorientée vers le Web et les découvertes de quartiers afin de rejoindre efficacement les jeunes familles en processus de recherche et d'acquisition d'une propriété.
- Un volet particulier a été mené auprès des employés de 5 établissements de santé et des services sociaux dans le cadre de partenariats de Rapprochement travail-résidence (plus de 2 000 dépliants distribués, 550 demandes d'information reçues et 230 participants aux conférences).

ENGAGEMENTS

Planter au moins 75 haltes familles dans les immeubles municipaux d'ici 2015.

Avancement : 30 %



Promouvoir la programmation culturelle jeune public du réseau Accès culture en renouvelant le portail Web de manière à y inclure la programmation des arrondissements d'ici 2011.

Avancement : 100 %



Améliorer la promotion des activités familiales : doter le site Internet www.accesculture.com d'une section famille (pour 2011) pour faire la promotion des sorties.

Avancement : 100 %



PARTENAIRES

Engagés ayant répondu au questionnaire **37**

Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire **26**

Non engagés envers cette action **106**



RÉALISATIONS

- Une halte famille a été implantée à l'Hôtel de ville de Montréal.
- Un sondage a été effectué auprès des arrondissements. Une compilation des équipements nécessaires à l'aménagement minimal requis pour le boire et le changement de couche a permis de mieux circonscrire les besoins selon les attentes et les possibilités sur le terrain.
- Le site Internet www.accesculture.com a été lancé à l'automne 2010; il comprend la programmation des 24 diffuseurs dans les 19 arrondissements et présente plus de 2 000 spectacles annuellement. Il n'y a maintenant plus de publications imprimées.
- La Ville a présenté, en collaboration avec les Jeunesses musicales du Canada, « la Semaine de la musique » durant la semaine de congé scolaire.
- La section Famille du site www.accesculture.com a été créée. Plusieurs pages réservés à des événements famille y figurent. Une entente spéciale a également été signée avec le site Web spécialisé www.lamarellemag.com.

INITIATIVES

- Organisation d'activités destinées aux familles.
- Bonification de l'offre de services de garde et de camps de jour.
- Mise en place de mesures facilitant la conciliation travail-famille.
- Développement d'habitations communautaires pour familles.

Crédit photo : Bernard Fougères



PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

ACTION 17 :

RÉDUIRE LES FUITES D'EAU ET LES USAGES ILLICITES

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : SERVICE DE L'EAU, DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Dépister et réparer systématiquement les fuites sur l'ensemble du territoire.

En continu 

Renouveler 1 % du réseau d'aqueduc par année.

En continu 

RÉALISATIONS

Conduites principales :

- Pour la campagne 2007-2010, 11 km de tuyaux ont été inspectés et 30 fuites ont été dépistées.
- Le nouvel appel d'offres lancé en 2011 a mené à l'inspection de 35 km de tuyaux. En moyenne, 35 bris ont été réparés par année.

Conduites secondaires:

- En 2010, 80 % du territoire a été dépisté et 2308 réparations ont été effectuées.
- En 2011 : 87 % du territoire a été dépisté et 2234 réparations ont été effectuées.

Conduites principales :

- En 2010, le taux de remplacement/réhabilitation du réseau d'aqueduc a été de 0,77 % (environ 5,9 km).
- En 2011, le taux a été de 0,5 % (2,1 km remplacées et 1,9 km réhabilitée).

ENGAGEMENTS

Contrôler les usages illicites de l'eau.

En continu 

RÉALISATIONS

Conduites secondaires :

- En 2010, le taux de remplacement/réhabilitation du réseau d'aqueduc a été de 0,77 % (4,9 km remplacées et 22,5 km réhabilitées).
- En 2011, le taux a été de 0,82 % (11 km remplacées et 18,4 km réhabilitées).
- En 2010, 568 inspections ont eu lieu et 58 avis de non-conformité ont été donnés, résultant en une économie d'eau de 236 155 m³/an pour les bâtiments visés.
- En 2011, 625 inspections ont eu lieu et 83 avis de non-conformité ont été donnés résultant en une économie d'eau de 260 975 m³/an pour les bâtiments visés.

PARTENAIRES



Engagés ayant répondu au questionnaire **31**

Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire **12**

Non engagés envers cette action **126**

INITIATIVES

- Mise sur pied de programmes d'inspection et de réduction des fuites d'eau.
- Installation de toilettes et de robinets infrarouges.
- Remplacement d'équipements refroidis à l'eau par des modèles refroidis à l'air.

ACTION 18 :

RÉPERTORIER LA CONSOMMATION D'EAU PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : SERVICE DE L'EAU, DIVISION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Colliger et analyser les consommations rapportées par les partenaires, complétées par les données de compteurs compilées par l'administration municipale.

En continu 

Établir, à partir de ces données, des cibles de consommation efficace par secteur d'activité

Avancement : 0 %



RÉALISATIONS

- Les premières données de consommation d'eau des partenaires ont été reçues à la fin 2011 dans le cadre de la cueillette de données du présent bilan. Toutefois, nous constatons que peu de partenaires sont aptes à fournir des données.
- Les cibles de consommation seront établies pour chacun des secteurs pour lesquels nous aurons suffisamment de données.

PARTENAIRES



Engagés ayant répondu au questionnaire **18**

Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire **5**

Non engagés envers cette action **146**

DONNÉE CHIFFRÉE¹⁸

8 partenaires disposent d'un compteur d'eau et 5 d'entre eux ont fourni des données de consommation pour l'année 2011.

ACTION 19 :

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ D'USAGE DE L'EAU POTABLE

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : SERVICE DE L'EAU, DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Négocier et élaborer, avec les secteurs de la distribution, de la construction et de la gestion immobilière, des ententes volontaires privilégiant la vente et l'installation d'appareils à faible consommation d'eau.

Avancement : 80 %



Inciter les promoteurs immobiliers (résidentiel, commercial, institutionnel), notamment dans le cadre d'un accord de développement, à mettre en place des systèmes et des appareils économisant l'eau potable.

En continu



Mettre en place une patrouille bleue afin de sensibiliser les citoyens.

Avancement : 100 %



Soutenir le programme d'économie d'eau potable de Réseau-Environnement.

En continu



RÉALISATIONS

- Le projet pilote sur la consommation responsable de l'eau du Centre des technologies de l'eau est réalisé à 100 % (évaluation et engagement de 4 institutions).
- La Ville a approché des magasins à grande surface afin qu'ils n'offrent que des appareils à faible consommation d'eau. Rona s'est engagé volontairement à cet égard.
- Outre les ententes volontaires, un projet de règlement sur l'eau potable est en cours d'élaboration. Il vise à limiter le débit de certains appareils et à encadrer certains usages de l'eau. Ce règlement répond à une des exigences de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.
- La Ville a effectué des démarches auprès de certains promoteurs pour favoriser la mise en place de systèmes et d'appareils économisant l'eau potable. Plusieurs se sont montrés intéressés, mais les coûts additionnels représentent une barrière.
- Plus de 7 600 personnes ont été sensibilisées par la patrouille bleue en 2010 et plus de 5 800 en 2011.
- Les principales activités de sensibilisation ont été le porte-à-porte chez les citoyens, la tenue de kiosques de sensibilisation, des patrouilles à pied ou à vélo et l'animation auprès de groupes de jeunes.
- La Ville a accordé un soutien financier à Réseau Environnement lui permettant d'organiser différentes activités de sensibilisation relatives à l'économie d'eau potable et la gestion des eaux pluviales sur le territoire de l'agglomération.

PARTENAIRES



Engagés ayant répondu au questionnaire **47**

Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire **13**

Non engagés envers cette action **109**

INITIATIVES

- Installation d'équipements sanitaires à faible débit.
- Organisation d'activités de sensibilisation.
- Réalisation d'audits de consommation d'eau.

ACTION 20 :

FAVORISER LE CAPTAGE, LA RÉTENTION ET L'INFILTRATION DES EAUX DE PLUIE À LA SOURCE

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : DIRECTION DES IMMEUBLES, DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN, SERVICE DE L'EAU, DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, BUREAU DU PLAN

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Intégrer des infrastructures vertes de captage, de rétention et d'infiltration (dont les milieux humides) dans ses propres projets d'aménagement, incluant sur rue.

En continu 

Évaluer la pertinence d'investir dans des équipements de traitement des eaux de pluie lorsque les conditions le justifient.

Avancement : 0 %

Sensibiliser les citoyens à la gestion écologique des eaux de pluie (débranchement de gouttières, utilisation de barils de récupération des eaux de pluie, etc.).

En continu 

RÉALISATIONS

- Des démarches d'intégration d'infrastructures vertes ont été effectuées dans le cadre de certains grands projets de développement urbain : les Bassins du Nouveau Havre, le secteur de Pierrefonds-Ouest, l'ancien hippodrome, le secteur Bellechasse, l'ancien secteur industriel du Sud-Ouest. Une étude a été entamée pour les infrastructures aux abords du site du CUSM.
- La Ville a collaboré au projet d'îlot vert de l'Éco-quartier Peter-McGill (Quartier 21) pour intégrer des aménagements visant à réduire le ruissellement des eaux pluviales.
- Des projets de recherche sur l'adaptation aux changements climatiques sont poursuivis par l'INRS et Ouranos.
- Un comité a été mis en place sur le verdissement des devis techniques.
- Un diagnostic de la qualité de l'eau par temps sec est en cours présentement. Un diagnostic par temps pluvieux sera réalisé au cours des prochaines années afin de proposer des mesures correctives si nécessaire.
- 949 résidences ont débranché leurs gouttières. Parmi celles-ci, 813 barils de récupération d'eau de pluie ont été installés dans le cadre d'un projet pilote en collaboration avec SOVERDI en 2009-2010.
- Un programme de distribution de barils de récupération d'eau de pluie a été approuvé en partenariat avec le Regroupement des éco-quartiers pour distribuer 1 500 barils en 2011-2012. Près de 400 barils ont été vendus par les éco-quartiers à l'automne 2011.

ENGAGEMENTS

Étudier la faisabilité du débranchement des drains centraux des bâtiments à toit plat.

Avancement : 100 %



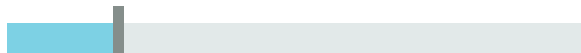
Adapter les outils réglementaires et les critères d'aménagement et intégrer au prochain plan de développement urbain des mesures rendant obligatoire, selon le milieu, l'aménagement d'espaces libres autour des bâtiments par lesquels l'eau de pluie pourrait être interceptée et infiltrée par le couvert végétal.

En continu



Établir un plan directeur complet du réseau d'égouts permettant d'identifier les infrastructures de captage à mettre à niveau.

Avancement : 20 %



RÉALISATIONS

- Une étude sur le détournement des eaux de pluie des toits plats a été déposée en mai 2011. Elle identifie les problèmes et propose des solutions applicables selon les types de bâtiments visés (commercial et résidentiel). En lien avec le détournement des eaux provenant des toits plats, un projet pilote et une proposition conceptuelle de ruelle bleue-verte sont à l'étude.
- Les arrondissements et villes liées poursuivent la bonification de leurs outils réglementaires et appliquent de plus en plus de normes à cet effet.
- La démarche de confection du Plan de développement a été enclenchée par le Bureau du Plan, en collaboration avec de multiples intervenants. La gestion des eaux de ruissellement sur le territoire est un volet important qui est considéré.
- Environ la moitié des bassins de drainage existants sur le territoire de l'île ont fait l'objet d'une étude hydraulique basée sur le développement à terme. La Direction de l'épuration des eaux usées prévoit compléter l'ensemble des études hydrauliques dans un horizon de cinq ans.

PARTENAIRES



Engagés ayant répondu au questionnaire	31	
Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire	10	
Non engagés envers cette action	128	

INITIATIVES MISES EN ŒUVRE DEPUIS 2010 PAR LES PARTENAIRES

Type d'intervention	Nombre de partenaires
Toit vert	9
Baril de récupération d'eau de pluie	17
Dérivation des gouttières	7
Mesures écologiques ¹⁹	10
Revêtements poreux	5
Autre(s) intervention(s)	4
Aucune intervention	2

ACTION 21 :

PRÉVENIR ET CORRIGER LES RACCORDEMENTS INVERSÉS CONTAMINANT LE RÉSEAU D'ÉGOUT PLUVIAL

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : SERVICE DE L'EAU, DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Effectuer un suivi régulier de la qualité des eaux des exutoires du réseau d'égout pluvial.

Avancement : 0 %



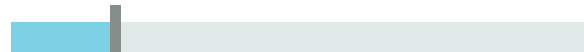
Inspecter 2 500 bâtiments afin d'y dépister les raccordements inversés.

Avancement : 90 %



Corriger 125 situations de raccordements inversés d'ici 2015.

Avancement : 20 %



Poursuivre le dépistage dans les 120 réseaux qui n'ont pas encore été étudiés.

Avancement : 50 %



Préparer un plan de prévention des raccordements inversés aux réseaux publics d'ici 2015.

Avancement : 0 %



RÉALISATIONS

- Cet engagement débutera lorsque l'inventaire complet des réseaux pluviaux sera terminé (voir action 20).
- 662 dépistages ont été effectués en 2010. 68 raccordements inversés ont été identifiés.
- 1 746 bâtiments ont été inspectés en 2011. De ce nombre, 96 avaient un raccordement inversé.
- 26 situations ont été corrigées en 2010-2011.
- Il y a 173 réseaux pluviaux (incluant les collecteurs) qui ont été identifiés pour étude détaillée. 83 de ceux-ci ont été étudiés. Il est à noter que tous ces réseaux ne contiennent pas des raccordements inversés.
- Différentes mesures de prévention sont envisagées, mais elles doivent faire l'objet d'évaluations. Des modifications réglementaires pourraient être proposées aux instances d'ici 2013. Par la suite, une certification de conformité des branchements des résidences pourrait être proposée.

ACTION 22 :

IMPLANTER DES MESURES DE RÉDUCTION À LA SOURCE

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Bannir les bouteilles d'eau à usage unique des édifices municipaux, utiliser des verres réutilisables et des pichets d'eau plutôt que de l'eau embouteillée et s'assurer que des fontaines d'eau potable sont en place aux endroits adéquats.

Avancement : 10 %



Remplacer le plastique numéro 6 dans les comptoirs alimentaires qui sont régis par la Ville.

Avancement : 0 %



RÉALISATIONS

- Le Service de sécurité incendie de Montréal n'offre plus d'eau embouteillée dans 66 bâtiments sur un total de 70. L'eau en bouteille utilisée dans les 4 bâtiments restants est sous forme de 18 litres avec distributrice dans des endroits où l'eau courante n'est pas disponible à proximité.
- En 2010-2011, plusieurs fontaines ont été installées ou remplacées au Jardin botanique, à l'Insectarium et au Biodôme. Dans le cadre de son programme de gestion des matières résiduelles, l'Espace pour la vie s'est donné comme objectif d'éliminer complètement la vente d'eau embouteillée sur ses sites en 2012.
- Depuis 2010, le fournisseur de la cafétéria du quartier général du SPVM fournit de la vaisselle réutilisable pour les repas pris sur place.

PARTENAIRES



Engagés ayant répondu au questionnaire **101**

Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire **32**

Non engagés envers cette action **36**

INITIATIVES

- Réduction de la consommation de papier.
- Utilisation de vaisselle réutilisable.
- Élimination de l'eau embouteillée.
- Installation de sèche-mains électriques.

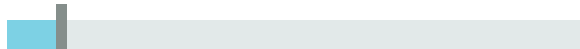
ACTION 23 :**IMPLANTER DES MESURES DE RÉCUPÉRATION ET DE VALORISATION**

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

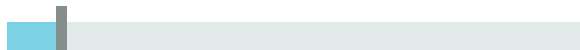
ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Offrir la collecte des matières organiques aux citoyens (huit logements et moins).

Avancement : 10 %

Construire deux centres de digestion anaérobie, deux centres de compostage et un centre pilote de prétraitement.

Avancement : 10 %

Détourner les résidus CRD de l'élimination et les acheminer vers des centres de traitement.

En continu

Offrir une seule collecte de déchets par semaine.

Avancement : 50 %

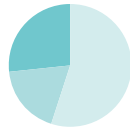
Accroître le réseau des écocentres.

Avancement : 20 %**RÉALISATIONS**

- En 2010 et 2011, ce sont respectivement 41 891 et 39 623 tonnes de matières organiques (résidus verts et alimentaires) qui ont été récupérées. Le taux de récupération en 2011 est de 10,6 %.
- Six administrations locales ont débuté la récupération des résidus alimentaires sur une partie ou l'ensemble de leur territoire. Depuis avril 2011, les résidus mélangés de la zone ouest et les résidus verts collectés séparément sont compostés à l'extérieur de l'Île, en attente de la construction des installations locales.
- Les sites des installations ont été identifiés et le processus de changement de zonage a été enclenché. De plus, les modes de gestion (acquisition et opération) ont été recommandés et l'équipe de projet a été mise en place.
- Une consultation publique a eu lieu à la fin 2011.
- On estime que 60 % des matières envoyées au centre de traitement sont enfouies et 40 % sont valorisées. En 2010, 30 000 tonnes de résidus CRD furent détournées de l'élimination. En 2011, ce furent 35 000 tonnes.
- 18 administrations locales (sur un total de 33) offrent une seule collecte de déchets par semaine. Trois territoires seulement sont allés en appel d'offres pour la collecte et le transport des déchets en 2011. Ces territoires collectent déjà les ordures une fois par semaine.
- Le PDGMR prévoit l'ajout de 8 écocentres supplémentaires. Le premier, à LaSalle, a ouvert ses portes le 2 septembre 2011. Les plans et devis de celui de Saint-Laurent ont été complétés.

ENGAGEMENT

PARTENAIRES

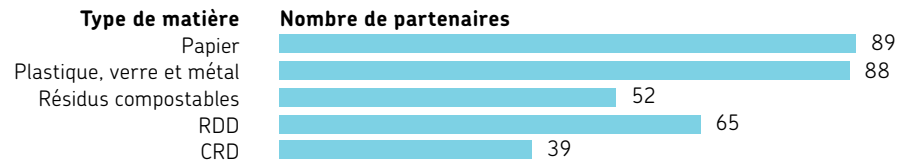


Engagés ayant répondu au questionnaire **93**

Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire **31**

Non engagés envers cette action **45**

MATIÈRES RÉCUPÉRÉES PAR LES PARTENAIRES



PARTICIPATION DES PARTENAIRES AU PROGRAMME DE RECONNAISSANCE « ICI ON RECYCLE! »

Niveau atteint	Nombre de partenaires
Niveau 1 : Engagement	11
Niveau 2 : Mise en œuvre	13
Niveau 3 : Excellence	11
Aucune participation	58

ACTION 24 :

TENIR DES ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Obtenir la certification en gestion responsable d'événements (norme BNQ 9700-253/2010) d'ici 2011 pour la Direction de l'environnement.

Avancement : 0 %

RÉALISATIONS

- Des démarches ont été entamées en vue de classer le Gala de reconnaissance en environnement et développement durable 2012 au niveau 2 de la norme en gestion responsable d'événements du BNQ.
- L'Espace pour la vie a organisé les deux événements suivants en répondant aux exigences de la norme :
 - Rendez-vous horticole 2011 (niveau 2)
 - Marché des plaisirs d'hiver 2011 (niveau à déterminer)

ENGAGEMENT

Sensibiliser les promoteurs tenant des événements sur le domaine public à la gestion responsable d'événements.

En continu 

Adopter des critères de développement durable pour les festivals et événements montréalais en se conformant à la norme québécoise pour la gestion responsable d'événements.

Avancement : 30 %



PARTENAIRES



Engagés ayant répondu au questionnaire	92	
Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire	30	
Non engagés envers cette action	47	

RÉALISATIONS

- Un guide a été adopté en 2010 pour les organisateurs de festivals et événements. Il stipule que les promoteurs sont responsables de la collecte et du recyclage des déchets sur leur site.
- Les critères d'évaluation des demandes d'aide financière pour les festivals et événements tiennent maintenant compte du développement durable. Par exemple, en ce qui a trait aux bénéfices sociaux, on retrouve les critères suivants :
 - cohésion et inclusion sociales;
 - appropriation de l'espace public par les citoyens;
 - opportunité de carrière pour les jeunes.

INITIATIVES

- 56 partenaires ont participé à une formation sur la tenue d'événements écoresponsables.

DONNÉE CHIFFRÉE²⁰

Les partenaires ont organisé 37 événements classifiés selon la norme BNQ 9700-253.

La pratique de gestion d'événements de trois partenaires est certifiée par le Bureau de normalisation du Québec.



ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ENTREPRISES, LES INSTITUTIONS ET LES COMMERCEs

ACTION 25 :

APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DES TECHNOLOGIES PROPRES

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Soutenir le rayonnement d'Écotech Québec et la mise en œuvre de son plan d'action, notamment la création d'une vitrine des technologies propres.

En continu 

Inclure les entreprises en technologies propres dans les secteurs prioritaires d'investissement des organismes de développement économique local de Montréal.

Avancement : 0 %

Proposer, de concert avec les gouvernements, des outils réglementaires et fiscaux visant à accélérer le développement d'une industrie locale montréalaise, concurrentielle sur les marchés mondiaux.

En continu 

RÉALISATIONS

- La Ville a participé au conseil d'administration et aux différentes activités d'Écotech.

- En juin 2011, le chantier « Cadre réglementaire et fiscal » d'Écotech Québec a déposé aux deux paliers de gouvernement supérieur une proposition concernant de nouvelles dispositions législatives visant l'introduction d'un crédit d'impôt favorisant la commercialisation de nouvelles technologies.

ENGAGEMENTS

Contribuer à la mise en place d'un marché du carbone et assurer le maintien de la Bourse du carbone à Montréal en collaboration, notamment avec Réseau Environnement et Écotech Québec, le Conseil patronal de l'environnement et le MDEIE.

En continu 

RÉALISATIONS

- Le gouvernement du Québec a adopté le règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre en décembre 2011.

PARTENAIRES

Engagés ayant répondu au questionnaire **29**

Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire **20**

Non engagés envers cette action **120**

INITIATIVES

- Réalisation de travaux de recherche en lien avec les technologies propres.
- Mise en place de programmes favorisant l'efficacité énergétique.
- Aide et soutien à la création d'entreprises vertes et aux entreprises en démarrage.

ACTION 26 :**STIMULER LA DEMANDE DE TECHNOLOGIES, DE PRODUITS ET DE SERVICES VERTS**

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN

ADMINISTRATION MUNICIPALE**ENGAGEMENTS**

Adopter une politique d'approvisionnement responsable qui tient compte de l'impact environnemental et social des acquisitions de biens et services de l'administration municipale et ce, tout au long de leur cycle de vie.

Avancement : 100 %



Proposer l'adoption d'une réglementation pour favoriser l'intégration harmonieuse en milieu urbain d'appareils de production d'énergies vertes (éoliennes, panneaux solaires et autres).

Avancement : 0 %

**RÉALISATIONS**

- La politique d'approvisionnement de la Ville de Montréal a été adoptée le 27 octobre 2011. Plusieurs points sont en lien avec le développement durable dans la politique.

- Aucune réglementation n'a été préparée à cet effet mais certains projets immobiliers proposent des aménagements en ce sens (sous la responsabilité de chaque arrondissement).

PARTENAIRES

Engagés ayant répondu au questionnaire **86**

Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire **31**

Non engagés envers cette action **52**

INITIATIVES

- 47 partenaires ont une politique d'approvisionnement responsable.

ACTION 27 :**AIDER LES ENTREPRISES MONTRÉALAISES À ADOPTER DE MEILLEURES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Implanter sur le territoire montréalais un concept d'écoparc industriel pour encourager les entreprises à amorcer individuellement et collectivement un virage vert dans les parcs et espaces industriels.

Avancement : 30 %

Intégrer un volet vert et des incitatifs à la certification environnementale dans les programmes d'aide existants, si possible, et futurs destinés aux entreprises montréalaises.

Avancement : 0 %**RÉALISATIONS**

- Un travail préparatoire a mené, au début 2012, à une présentation à cinq élus de l'arrondissement d'Anjou, en présence du président de l'Association des industriels d'Anjou. Cela a permis d'obtenir le feu vert afin d'implanter un concept d'écoparc au parc industriel d'Anjou.
- L'Éco-campus Hubert Reeves est en cours d'élaboration dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

- Le programme PR@M industrie prévoit une subvention additionnelle pour des bâtiments admissibles qui possèdent une certification LEED.

ACTION 28 :**ADOPTER UN SYSTÈME DE GESTION, UNE RÉGLEMENTATION OU UNE POLITIQUE QUI PERMETTE D'OBTENIR DES CERTIFICATIONS INTÉGRANT DES NOTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Mettre en place un système de gestion environnementale dans au moins 4 unités d'affaires.

Avancement : 25 %**RÉALISATIONS**

- La Direction de l'environnement a mis sur pied un SGE en 2006. Elle a lancé près de 60 projets en plus d'accompagner d'autres services dans une démarche de gestion environnementale.
- L'arrondissement de Saint-Laurent a amorcé une démarche d'implantation d'un SGE et vise la certification ISO 14001.

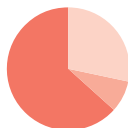
ENGAGEMENTS

Promouvoir la construction et la rénovation de bâtiments plus verts selon des normes reconnues (LEED, BOMA-BES et autres) sur le territoire et préparer à moyen terme une réglementation visant une certification obligatoire.

En continu 

RÉALISATIONS

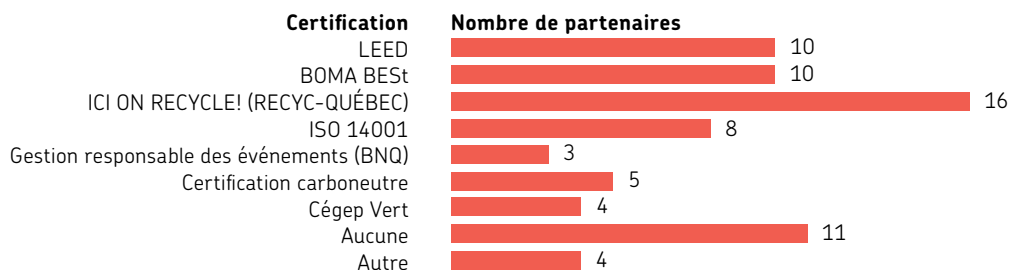
- En plus d'inciter les promoteurs à viser une certification environnementale, la Direction du développement économique et urbain a également procédé à l'inclusion de dispositions spécifiques à cette fin dans certains projets de règlements particuliers.

PARTENAIRES

Engagés ayant répondu au questionnaire **48**

Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire **14**

Non engagés envers cette action **107**

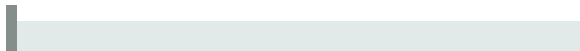
CERTIFICATIONS OBTENUES PAR LES PARTENAIRES**ACTION 29 :****RÉVISER LES PROGRAMMES MUNICIPAUX DE SOUTIEN DE MANIÈRE À STIMULER LA CERTIFICATION**

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN

ADMINISTRATION MUNICIPALE**ENGAGEMENT**

Réviser les programmes municipaux de soutien financier de la Ville et y intégrer des incitatifs à la certification environnementale.

Avancement : 0 %

**RÉALISATIONS**

.

ACTION 30 :**PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE FORMATION SUR LA CERTIFICATION ET LES PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX**

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENT

Participer à l'organisation de rencontres du Réseau des partenaires du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise sur le thème de la certification et des programmes environnementaux.

En continu 

RÉALISATIONS

- Deux rencontres de formation portant sur l'introduction à la norme en gestion responsable d'événements ont été données par le Conseil québécois des événements écoresponsables dans le cadre du Réseau des partenaires à l'automne 2011. Environ 75 personnes ont assisté à ces formations.

PARTENAIRES



Engagés ayant répondu au questionnaire	70
Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire	24
Non engagés envers cette action	75

INITIATIVES

- Participation à des activités de formation sur les certifications et les thèmes liés aux achats responsables.
- Perfectionnement des employés sur les bâtiments durables.
- Organisation de conférences et d'activités de formation.



AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPACES VERTS

ACTION 31 :

ÉTABLIR UN CADRE DE COLLABORATION POUR PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR DES TERRITOIRES RICHES EN BIODIVERSITÉ

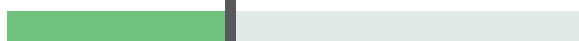
UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : DIRECTION DES GRANDS PARCS ET DU VERDISSEMENT, ESPACE POUR LA VIE

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Élaborer un cadre de collaboration avec les intervenants œuvrant dans la mise en valeur de la biodiversité à Montréal d'ici 2013.

Avancement : 40 %



Atteindre l'objectif de 6 % de protection du territoire terrestre montréalais.

Avancement : 90 %



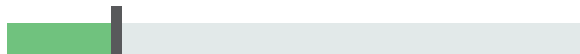
RÉALISATIONS

- Le projet « Action Locale pour la Biodiversité » a été lancé. Il s'inscrit dans le cadre de l'entente signée entre ICLEI et Montréal en octobre 2010. Un comité de suivi de ce projet a été constitué avec différents intervenants de la Ville et des partenaires.
 - Un rapport sur la biodiversité et ses modalités de gestion a été entamé.
 - Un circuit pour la découverte de la biodiversité dans dix parcs montréalais (Bio-Trousse) a été développé en collaboration avec la Biosphère.
 - Le centre sur la biodiversité, un bâtiment LEED Or, a ouvert ses portes en 2011 en collaboration avec l'Institut de recherche en biologie végétale de l'Université de Montréal.
-
- À la fin de 2011, 5,4 % du territoire terrestre montréalais était protégé, ce qui correspond à 90 % de l'objectif de 6 %.

ENGAGEMENTS

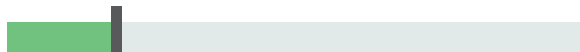
Confirmer la protection des sites visés par l'objectif de 6 % de protection du territoire montréalais par leur inscription au « Répertoire des milieux naturels protégés de l'agglomération de Montréal » d'ici 2015.

Avancement : 20 %



Création d'un paysage humanisé, tel que défini par la « Loi sur la conservation du patrimoine naturel », sur des terres agricoles.

Avancement : 20 %



PARTENAIRES



Engagés ayant répondu au questionnaire **24**
 Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire **10**
 Non engagés envers cette action **135**

RÉALISATIONS

- Quatre grands parcs ont été inscrits au Répertoire, soit les parcs Angrignon, du Mont-Royal, du Cap-Saint-Jacques et de la Pointe-aux-Prairies.
- Une entente a été conclue avec Hydro-Québec pour verser 31 hectares de leurs terrains dans le Répertoire en mesure de compensation pour la perte de milieux naturels de 5,2 hectares au poste Bout-de-l'Île.
- Une Table de concertation et des groupes de travail ont été mis en place pour préciser les différentes composantes du projet de protection de la biodiversité et de mise en valeur de l'activité agricole.

INITIATIVES

- Participation à différents comités portant sur la biodiversité.
- Organisation d'activités de sensibilisation.

ACTION 32 :

TIRER PROFIT DES INFRASTRUCTURES VERTES ET DE LEURS SERVICES ÉCOLOGIQUES EN MILIEU URBAIN

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DES GRANDS PARCS ET DU VERDISSEMENT

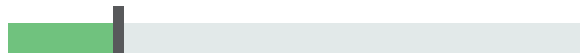
ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Adopter et mettre en œuvre avec les partenaires une Stratégie de biodiversité et de verdissement :

- Développer les modalités de gestion consacrées aux différents habitats (bois, rives, friches, milieux humides).
- Assurer la protection des milieux humide d'intérêt.

Avancement : 20 %



Élaborer une nouvelle programmation visant la création de promenades vertes qui traversent les secteurs plus densément peuplés de l'agglomération de Montréal.

Avancement : 20 %



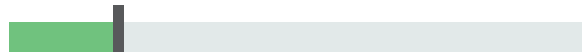
RÉALISATIONS

- Les travaux concernant la Stratégie de biodiversité et de verdissement sont présentement suspendus.
- La mise à jour de la cartographie des milieux humides a été amorcée. La Ville de Montréal veille à la protection des milieux humides d'intérêt dans les écoterritoires.
- Un document a été élaboré afin de présenter une vision, des principes et des objectifs pour les promenades urbaines.

ENGAGEMENTS

Évaluer les besoins d'investissements à plus long terme dans le domaine de la protection et de la mise en valeur des milieux naturels.

Avancement : 20 %

**RÉALISATIONS**

- Un inventaire partiel des équipements dans les parcs a été réalisé.

PARTENAIRES

Engagés ayant répondu au questionnaire	45
Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire	14
Non engagés envers cette action	110

INITIATIVES RELIÉES AUX INFRASTRUCTURES VERTES MISES EN ŒUVRE DEPUIS 2010 PAR LES PARTENAIRES

Type d'intervention	Nombre de partenaires
Plantation d'arbres	28
Toiture verte	5
Verdissement de stationnement	13
Agriculture urbaine	24
Incitatifs au verdissement ²¹	22
Autre(s) intervention(s)	9
Aucune intervention	5

ACTION 33 :

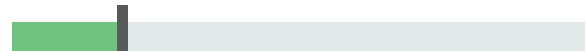
DIFFUSER L'INFORMATION RELATIVE À LA BIODIVERSITÉ AFIN DE SENSIBILISER LE PUBLIC ET DE L'INCITER À AGIR POUR SA PRÉSERVATION

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : DIRECTION DES GRANDS PARCS ET DU VERDISSEMENT, ESPACE POUR LA VIE

ADMINISTRATION MUNICIPALE**ENGAGEMENT**

Mettre en œuvre une plateforme commune d'information relative à la biodiversité d'ici 2012, en collaboration avec les partenaires spécialisés dans ce domaine.

Avancement : 20 %

**RÉALISATIONS**

- La révision des textes en vue de la refonte des sites Web de la Direction des grands parcs et du verdissement a été amorcée.
- Diverses activités furent organisées afin de souligner la Journée de la biodiversité.

PARTENAIRES

Engagés ayant répondu au questionnaire	60
Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire	23
Non engagés envers cette action	86

INITIATIVES

- 30 partenaires ont signé la « Déclaration de la collectivité de l'île de Montréal en faveur de la biodiversité et du verdissement ».

ACTION 34 :**RENFORCER LA GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS SUR LE TERRITOIRE MONTRÉALAIS**

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Établir le portrait des actions en gestion écologique des espaces verts sur le territoire montréalais en vue de l'élaboration d'un programme d'ici 2015.

Avancement : 20 %**RÉALISATIONS**

- Les meilleures pratiques municipales d'entretien des espaces verts ont été présentées aux acteurs du milieu, notamment des projets en lutte intégrée, des activités de formation ainsi que des stratégies de réduction d'utilisation de pesticides adoptées localement.

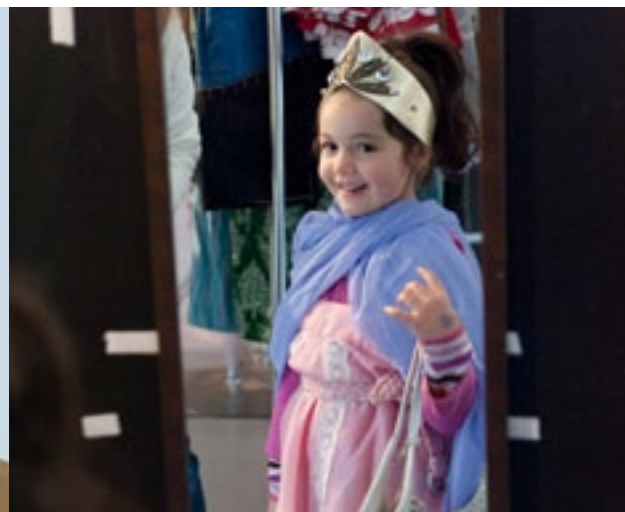
PARTENAIRES



Engagés ayant répondu au questionnaire	29
Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire	8
Non engagés envers cette action	132

INITIATIVES

- Neuf partenaires ont un programme de gestion écologique pour leurs espaces verts. Les initiatives les plus populaires comprises dans ces programmes sont :
 - la diminution de la fréquence de tonte du gazon;
 - l'augmentation de la diversité des plantes pour fournir des habitats aux insectes auxiliaires prédateurs des insectes indésirables;
 - le dépistage régulier des problèmes pour favoriser les interventions précoces;
 - les traitements à base de produits écologiques lorsque ceux-ci sont nécessaires;
 - l'utilisation de compost pour augmenter la fertilité des sols.



VOLET SOCIAL

ACTION 35 :

ÊTRE SOLIDAIRE

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : DIRECTION DES AFFAIRES INSTITUTIONNELLES,
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Développer, en collaboration avec les différentes instances visées, des projets en environnement et de développement durable, notamment à Port-au-Prince (Haïti) d'ici 2015.

Avancement : 30 %



Encourager la réalisation et la participation d'employés à des missions de solidarité internationale court terme (partage d'expertise).

En continu

RÉALISATIONS

- 17 missions ont été réalisées en 2011, dont sept en planification et gestion du territoire, et 24 sont en préparation pour 2012.
- En 2010, quatre personnes ont participé à des missions pour soutenir la ville de Bamako dans des activités liées aux parcs et aux espaces verts, à la circulation et au développement urbain.
- En 2011, quatre personnes ont participé à des missions au Mali, à Dakar et Oruro. L'expertise concernait du support en circulation, la gestion financière, le développement de sites Internet et la mise en place de réseaux Internet.
- Les missions, d'une durée de quatre semaines, ont été réalisées avec l'ONG UNITERRA.
- Notons également qu'en 2011, 71 policiers ont été déployés dans des missions internationales.

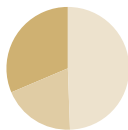
ENGAGEMENT

Promouvoir l'économie sociale selon le Partenariat en économie sociale (PÉS) pour un développement solidaire et durable.

En continu 

RÉALISATIONS

- La deuxième réunion du Comité de mise en œuvre du PÉS a réuni 17 partenaires.
- Un soutien financier majeur a été octroyé au Forum international de l'économie sociale et solidaire qui s'est déroulé au Palais des congrès de Montréal en octobre 2011.
- Deux ateliers de sensibilisation des fonctionnaires responsables des achats et un atelier de formation aux achats municipaux pour les entrepreneurs de l'économie sociale ont eu lieu.

PARTENAIRES

Engagés ayant répondu au questionnaire **84**

Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire **32**

Non engagés envers cette action **53**

INITIATIVES

- 70 partenaires font affaire avec des entreprises d'économie sociale.
- 7 partenaires encouragent leurs employés à participer au programme de congés solidaires²².

ACTION 36 :**ÊTRE ÉQUITABLE**

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE,
SERVICE DU CAPITAL HUMAIN

ADMINISTRATION MUNICIPALE**ENGAGEMENTS**

Poursuivre et renforcer des actions en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

En continu 

RÉALISATIONS

- Le Programme d'accès à l'égalité en emploi - Intégration des personnes handicapées a été adopté.
- L'entente entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Ville a été renouvelée pour 2012. Plus de 200 projets ont été réalisés en 2011.
- La démarche régionale concertée de lutte contre la pauvreté est en cours.

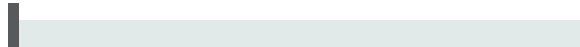
Collaborer à la réalisation de mesures visant l'intégration des personnes immigrantes et leur pleine participation à la vie montréalaise.

En continu 

- Le Service du capital humain a mis en place un programme de parrainage professionnel qui offre chaque année une expérience de travail rémunérée à une cinquantaine de stagiaires.
- Le regroupement des activités de dotation, amorcé en 2011, favorise une meilleure équité dans le traitement des candidatures.

Réviser le plan d'action triennal en accès à l'égalité en emploi.

Avancement : 0 %



- Le plan d'action en accès à l'égalité en emploi de la Ville de Montréal sera révisé en 2012.

PARTENAIRES



Engagés ayant répondu au questionnaire **71**

Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire **37**

Non engagés envers cette action **61**

INITIATIVES

- 36 partenaires ont adopté ou bonifié leur plan d'action pour l'accès et l'égalité en emploi.

ACTION 37 :

ASSURER LA RELÈVE

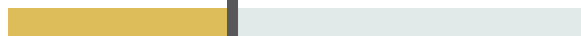
UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : SERVICE DU CAPITAL HUMAIN, DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE, DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET DU PATRIMOINE

ADMINISTRATION MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

Poursuivre le Plan de gestion prévisionnel de la main-d'œuvre.

Avancement : 40 %



Encourager l'engagement des jeunes Montréalais, issus notamment des communautés culturelles, par des activités et des emplois en environnement (embauche de 160 jeunes annuellement).

En continu

Augmenter la part de la relève dans la programmation culturelle (réseau Accès culture) afin de la faire passer de 12 à 20 % d'ici 2014.

Avancement : 80 %



RÉALISATIONS

- Des mesures corporatives et locales ont été identifiées pour certains emplois vulnérables.
- Un programme intensif de relève a été mis en place pour les bibliotechniciens.
- Des mesures d'attraction des employés ont été déployées. Entre autres, l'image de marque de la Ville de Montréal comme employeur a été revue (salons d'emploi, site Internet « volet Emploi », postulation en ligne, etc.).
- Une cinquantaine de jeunes (16-18 ans) ont été embauchés dans le cadre du programme Valorisation Jeunesse.
- Près de 20 jeunes (18-30 ans) ont obtenu un emploi dans le cadre du projet Racine au Sommet.
- Approximativement 200 jeunes (10-17 ans) ont participé au projet Plein'R urbain.
- Une entente entre le MCCCCF et la Ville prévoit un soutien au portail ARTÈRE pour la relève artistique montréalaise.
- Il y a eu 15 représentations d'artistes de la relève dans le cadre de *Les Entrées en scène Loto-Québec*.

PARTENAIRES



Engagés ayant répondu au questionnaire **55**

Engagés n'ayant pas répondu au questionnaire **28**

Non engagés envers cette action **86**

INITIATIVES

- 22 partenaires ont adopté ou bonifié leur plan de gestion de la relève de la main d'œuvre.
- 25 partenaires ont mis sur pied ou bonifié leur programme de mentorat ou de parrainage professionnel.



Crédit photo : Valérie Remise

DES PROJETS DIGNES DE MENTION



CHAQUE ANNÉE, LE GALA
DE RECONNAISSANCE
EN ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE MONTRÉAL
EST L'OCCASION DE
SOULIGNER ET DE
PROMOUVOIR LES INITIATIVES
NOVATRICES DE PLUSIEURS
PARTENAIRES DU PLAN
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE LA
COLLECTIVITÉ MONTRÉALAISE.

LAURÉATS DE L'ÉDITION 2011
DU GALA DE RECONNAISSANCE EN ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MONTRÉAL
(PROJETS RÉALISÉS EN 2010)

CATÉGORIE ENTREPRISES ET INDUSTRIES

AÉROPORTS DE MONTRÉAL
PROGRAMME ÉCONO-ÉCOLO-PRATIQUE

www.admtl.com

Aéroports de Montréal (ADM) a entrepris de nombreux efforts pour diminuer la dépendance à l'automobile. À travers son programme Écono-Écolo-Pratique, l'ADM a collaboré à la mise en place de l'Express bus 747, qui relie l'aéroport au centre-ville, et a fait preuve d'innovation en mettant en place des mesures incitatives pour ses employés, notamment une subvention de 40 \$ par mois sur l'achat de titres mensuels de transports en commun, des retours garantis en cas d'urgence sous forme de bons de taxi, le stationnement de proximité pour les employés en covoiturage, des supports à vélo, des vestiaires et des douches. Les résultats sont éloquentes : plus de 25 % des employés d'ADM ont opté pour un mode de transport alternatif.

BANQUE NATIONALE DU CANADA
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE LA TOUR DE LA BANQUE NATIONALE

www.bnc.ca

La Tour de la Banque Nationale a été inaugurée en 1983. Aujourd'hui, plus de 4 000 personnes occupent ses 28 étages sur une superficie de 713 000 pi². Un plan directeur de modernisation des actifs a regroupé un ensemble de mesures implantées dans le but d'améliorer la performance énergétique des installations et de diminuer les gaz à effet de serre. Quatorze mesures ont été implantées, dont voici quelques exemples : l'implantation d'appareils d'éclairage efficace, des aménagements favorisant l'éclairage naturel (réduction de 75 % de l'éclairage artificiel), un nouveau système de traitement d'air extérieur, l'ajout de conduits de dérivation pour la déshumidification de l'air ainsi que l'instauration de plages horaires pour le fonctionnement des systèmes d'éclairage, de chauffage, de ventilation et de climatisation.

GAZ MÉTRO
TRAVAUX DE RÉFECTION AU SIÈGE SOCIAL

www.gazmetro.com

Gaz Métro a reçu la certification LEED CI Argent (aménagement intérieur des espaces commerciaux) pour les travaux de réaménagement de son siège social. Ce dernier est composé de deux bâtiments construits respectivement en 1967 et 1984, et reliés par un atrium. Il totalise 100 000 pieds carrés en aires de bureaux, répartis sur cinq étages. Les réfections ont permis d'améliorer l'efficacité énergétique et le bilan carbone de l'organisation.

CATÉGORIE ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF / ASSOCIATIONS ET REGROUPEMENTS

ÉCO-QUARTIER SAINT-JACQUES

EFFET DE TERRE - STATIONNEMENT ÉCOLOGIQUE AUX HABITATIONS JEANNE-MANCE

www.ecoquartierst-jacques.org

L'Éco-quartier Saint-Jacques et la Corporation d'habitation Jeanne-Mance ont initié un vaste projet de réfection écologique des stationnements et de densification de la végétation aux Habitations Jeanne-Mance (HJM). Le tout premier stationnement écologique avec bassin de biorétention a été réalisé à Montréal grâce à ce projet visant à lutter contre les îlots de chaleur urbains. Le projet s'échelonne sur trois ans et consiste en une réfection écologique du stationnement principal des HJM et l'aménagement de la devanture des maisons situées à son pourtour, ainsi que le verdissement de quatre autres stationnements du site des HJM. Les résidents ont été impliqués à diverses étapes dans le processus de création, en vue d'une appropriation citoyenne du projet et une éducation relative à l'environnement. Ce projet a été réalisé de 2010 à 2012.

GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES BÂTIR SON QUARTIER

COOPÉRATIVE D'HABITATION STATION #1

www.batirsonquartier.com

Le groupe Bâtir son quartier a coordonné la réalisation de la Coopérative Station #1 dans l'ancienne station d'électrification longue distance de Montréal datant de 1903. L'étude patrimoniale et la consultation du milieu, exigées par l'arrondissement, ont révélé l'intérêt historique et technologique de la station. Soutenu par la Direction de l'habitation, Bâtir son quartier s'est lancé dans la sauvegarde et l'agrandissement de ce bâtiment, voué à la démolition, afin d'offrir 74 logements communautaires à des familles à faible ou moyen revenu du quartier. La mise en valeur de l'ensemble structural a mené à l'offre d'un nouveau milieu de vie sain, solidaire et mixte.

CATÉGORIE CORPS PUBLICS

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

BASSINS DE RÉTENTION AU DOMAINE CHARTIER

www.ville.montreal.qc.ca/st-leonard

L'arrondissement de Saint-Léonard a construit un large bassin de rétention des eaux de pluie au Domaine Chartier afin de diminuer l'impact des nouvelles constructions sur le réseau d'égout existant. Le projet d'aménagement permet en outre l'utilisation d'un corridor assujéti à une servitude d'Hydro-Québec, adjacent au développement domiciliaire. Il favorise aussi le retour de la faune sauvage présente avant la nouvelle occupation du sol, puisqu'il est basé sur un concept ne requérant que peu d'impact ou d'activité humaine, une fois complété.

CATÉGORIE CORPS PUBLICS (SUITE)

DIRECTION DE L'HABITATION DE LA VILLE DE MONTRÉAL RÉNOVATION ÉCOÉNERGÉTIQUE

www.habitermontreal.qc.ca

La Direction de l'habitation de la Ville de Montréal a contribué à mettre en place un programme pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels. Le programme Rénovation résidentielle majeure de la Ville vise la remise en état de toutes les composantes du bâtiment, qui le nécessitent, pour le rendre conforme aux codes et règlements applicables, en offrant une aide financière aux propriétaires, particulièrement dans les secteurs les plus détériorés de la Ville. Quant à la bonification de l'aide offerte par Hydro-Québec, elle est ciblée sur les mesures suivantes :

- le remplacement des thermostats bimétalliques muraux par des thermostats électroniques;
- les mesures d'éclairage relatives aux aires communes et extérieures des bâtiments;
- le remplacement de fenêtres et portes de verre par des modèles homologués Energy Star®;
- l'amélioration de l'isolation thermique des murs extérieurs, du toit et des murs de fondation.

CATÉGORIE INSTITUTIONS

CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL RÉCUPÉRATION DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES

www.cusm.ca

Dans le but d'étayer son système de gestion environnemental, le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) a élaboré un programme de récupération et de recyclage de ses équipements informatiques et électriques. Le CUSM était à la recherche d'un récupérateur et d'intervenants locaux possédant une accréditation environnementale reconnue et capables de bien s'intégrer à la dynamique opérationnelle d'un CHU comportant six hôpitaux et deux centres administratifs. Ce programme, qui constitue un des nombreux volets du redéploiement du CUSM vers les campus Glen, Montagne et Lachine, permet de détourner plusieurs tonnes d'équipements désuets des centres d'enfouissement.

UNIVERSITÉ MCGILL L'ÉCOLOGISATION DU CAMPUS

www.mcgill.ca

L'Université McGill a revitalisé son campus afin d'améliorer la qualité de vie autour de l'université.

Le projet incluait :

- la création de zones piétonnières sur le campus, ainsi que sur la rue McTavish entre la rue Sherbrooke et le boulevard Docteur Penfield, en ajoutant notamment des bacs pour le verdissement, des bancs et des stationnements pour vélos;
- l'élimination de la majorité des emplacements de stationnement sur le terrain et la réduction de la circulation en limitant les heures de service et de livraison;
- le verdissement de ses terrains, le remplacement de surfaces asphaltées ou bétonnées par des surfaces perméables et la création d'une nouvelle place afin de promouvoir l'interaction sociale;
- la création d'une piste cyclable sur la rue Université avec la collaboration de la Ville.

CATÉGORIE COUPS DE CŒUR (DÉCERNÉE PAR UN ORGANISME EXTERNE)

CENTRE SHERATON MONTRÉAL

www.sheratoncentremontreal.com

Tourisme Montréal a attribué son Coup de cœur au Centre Sheraton Montréal pour l'ensemble de ses actions en matière de développement durable.

SAVONS PROLAV INC.

www.bio-vert.com

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain a remis son Coup de cœur à Savons Prolav inc. pour sa commercialisation des produits nettoyants domestiques à faible impact environnemental de la marque Bio-Vert.

FINALISTES ET LAURÉATS DE L'ÉDITION 2012
DU GALA DE RECONNAISSANCE EN ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MONTRÉAL
(PROJETS RÉALISÉS EN 2011)

CATÉGORIE ENTREPRISES ET INDUSTRIES

COMMUNAUTO

LA PLUS GRANDE FLOTTE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES
EN LIBRE SERVICE AU CANADA

www.communauto.com

Avec l'intégration de 50 voitures Nissan LEAF à son parc automobile, Communauto fait de Montréal la ville avec le plus grand parc de véhicules électriques en libre service disponibles au Canada. Au-delà des 25 000 abonnés de Communauto, ce sont tous les citoyens des régions de Québec et Montréal qui peuvent avoir accès à la mobilité personnelle électrique et ce, à peu de frais. Lancé en août 2011, le déploiement de ce parc implique de multiples partenaires, dont Hydro-Québec, le gouvernement du Québec et les villes de Montréal et de Québec.

CATÉGORIE ENTREPRISES ET INDUSTRIES (SUITE)

KPMG - LAURÉAT**L'EMPLOYÉ, LEADER DANS LA COMMUNAUTÉ MONTRÉALAISE**www.kpmg.com/ca/fr

Ce projet, qui vise à inciter les employés à s'investir au sein des collectivités, s'articule autour de quatre initiatives :

- l'intégration de la dimension « implication dans la communauté » dans l'évaluation annuelle de la performance : tous les employés, incluant la haute direction de KPMG, doivent se fixer des objectifs reliés au « Leadership dans nos collectivités », c'est-à-dire à l'aspect social et environnemental. Ces objectifs font partie de l'évaluation du rendement;
- la participation à la journée « KPMG à l'œuvre » : chaque automne, les employés du bureau de Montréal sont encouragés à apporter leur soutien à des organismes communautaires pendant une journée;
- le soutien financier de KPMG : un don est effectué aux organismes soutenus par leurs employés très impliqués dans leur communauté;
- les prix récompensant nos Leaders dans la communauté : les prix « Leader dans la collectivité » soulignent l'engagement du personnel à l'échelle régionale et nationale.

LA BRASSERIE LABATT**RÉCUPÉRATION D'EAU DE REFROIDISSEMENT DES PASTEURISATEURS**www.labatt.com

À la brasserie LaSalle de Montréal, la réduction de la consommation d'eau est une priorité. En 2005, la brasserie utilisait 12 hl d'eau pour produire 1 hl de bière (12 hl / 1 hl). En 2010, ce ratio était de 5,25 hl/hl. En 2011, la brasserie de LaSalle a réduit sa consommation d'eau d'une tranche supplémentaire de 9 % pour abaisser le ratio à 4,79 hl /hl, soit un ratio de 60 % de moins qu'en 2005. Ces résultats sont dus à plusieurs initiatives, dont les deux suivantes :

- l'installation et l'optimisation d'une nouvelle tour d'eau qui permet d'économiser 1,5 million d'hectolitres d'eau et de sauver du même coup une quantité importante d'énergie;
- la récupération de l'énergie disponible, afin d'obtenir de l'eau chaude et de l'utiliser pour enlever la levure des copeaux dans le réservoir de vieillissement, au lieu de prendre de l'eau à la température ambiante. Cette initiative permet d'économiser 300 000 hectolitres d'eau.

CATÉGORIE ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF /
ASSOCIATIONS ET REGROUPEMENTS**ACCÈS FLEUVE / ZIP VILLE-MARIE****ROUTE BLEUE DU GRAND MONTRÉAL**www.zipvillemarie.org

La Route bleue du Grand Montréal (RBGM) est une voie navigable pour les petites embarcations à propulsion humaine (canot, kayak, rabaska, etc.) sur le fleuve Saint-Laurent en bordure de Montréal. La RBGM est concrétisée par 15 itinéraires, de niveaux de difficulté variables, décrits dans un guide permettant de planifier une sortie agréable et sécuritaire sur le fleuve. Elle met en valeur les plans d'eau d'un Montréal ludique, faunique et historique de manière écologique. Elle permet aux Montréalais de se réapproprier pleinement leur fleuve, assure une cohabitation harmonieuse avec les riverains et valorise de manière respectueuse les milieux naturels de Montréal.

INSERTECH ANGUS - LAURÉAT

DÉDUIRre : POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE DES TIC!

www.insertech.qc.ca

L'entreprise d'insertion Insertech Angus a mis en œuvre en 2011 le projet DÉDUIRre, qui signifie Développement DURable par l'Insertion sociale, le Réemploi informatique et le recyclage écologique. DÉDUIRre est une solution de récupération répondant aux plus hauts standards environnementaux qui garantit aux entreprises le réemploi maximal de leurs équipements au bénéfice de la communauté, tout en aidant à la formation et l'insertion sociale de jeunes en difficulté. DÉDUIRre offre aussi au public des services pour réduire la consommation inutile et prolonger la vie de divers équipements par la réparation des écrans à cristaux liquides, des portables et des ordinateurs, la formation à une meilleure utilisation, la vente d'équipements reconditionnés moins nocifs et le recyclage écologique en fin de vie.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

RUELLE DU RÉEMPLOI

www.mbam.qc.ca

La Ruelle du réemploi est une activité de distribution gratuite de matériaux pouvant être réutilisés. Tel que le nom l'indique, le projet mise sur le réemploi pour une meilleure gestion des matières résiduelles et sur le don de matériaux, de mobilier, de pièces d'éclairage, de livres, etc. ayant servi durant les expositions passées du musée aux fins de réemploi. L'activité s'est déjà déroulée à trois reprises, soit le 17 avril 2010, en lien avec le Jour de la Terre, ensuite le 18 septembre 2010 et enfin le 12 novembre 2011 au quai de réception situé au 2181 rue Bishop. Les participants ont pu repartir avec plusieurs matériaux de qualité et valoriser des malles, du bois, des tissus, des meubles et encore plus!

CATÉGORIE CORPS PUBLICS ET INSTITUTIONS

ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE - LAURÉAT

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT D'URBANISME POUR LA LUTTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR

www.ville.montreal.qc.ca/rpp

La nouvelle réglementation de Rosemont-La Petite-Patrie s'attaque à la problématique des îlots de chaleur par l'application d'une série de mesures. Lors de la réfection des toitures existantes et pour tous les nouveaux toits plats, il sera obligatoire d'installer un recouvrement végétal ou un recouvrement de matériaux de couleur blanche ou dont l'indice de réflectance solaire est d'au moins 78. De plus, le verdissement des terrains sera obligatoire sur au moins 20 % de leur superficie. Le recouvrement des aires de stationnement, d'entreposage et de chargement extérieures devra être effectué avec du béton gris (ou du gravier dans le cas des stationnements de moins de 5 unités), du pavé alvéolé ou avec un matériau inerte dont l'indice de réflectance solaire est d'au moins 29. L'aménagement de stationnements intérieurs pour les nouvelles constructions de huit logements et plus est également rendu obligatoire. Tout nouveau stationnement de dix places et plus doit être paysagé sur au moins 15 % de sa surface et doit compter un minimum d'un arbre par aire de 150 m².

DIRECTION DES IMMEUBLES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

PATINOIRES DURABLES

www.ville.montreal.qc.ca

Le programme de mise à niveau des arénas de la Ville de Montréal, conformément au Protocole de Montréal, concrétise l'action #6 du plan d'action corporatif « Pour préserver le climat » en éliminant un réfrigérant à fort potentiel de réchauffement global et un gaz à effet de serre qui représente près de 3,6 % des émissions de GES de la Ville. Le nouveau concept de réfrigération et de récupération de chaleur améliore significativement l'efficacité énergétique des installations et protège nos ressources.

ARRONDISSEMENT DE VILLERAY-SAINT-MICHEL-PARC-EXTENSION

RECYCLAGE DES MATÉRIAUX D'EXCAVATION

www.ville.montreal.qc.ca/vsp

Le projet consiste à produire un granulat concassé à partir du matériel d'excavation récupéré lors des travaux municipaux de réfection, tels que les trottoirs et pavages de rues et de le réutiliser. Auparavant, les matériaux d'excavation étaient disposés dans des sites d'enfouissement et on devait acheter du nouveau granulat pour les travaux de réfection. Cette nouvelle méthode de travail permet des économies financières substantielles, ainsi qu'une réduction de 45 000 km/année en déplacements des camions lourds.

CATÉGORIE COUP DE CŒUR (DÉCERNÉE PAR UN ORGANISME EXTERNE)

COOPÉRATIVE LES VIVACES

www.cooplessvivaces.org

Culture Montréal a attribué son Coup de cœur à la Coopérative les vivaces pour le spectacle *La Conférence*, un spectacle amusant qui éveille les sens autant que la réflexion sur la relation de l'être humain avec ses déchets.





PLANS DES ADMINISTRATIONS LOCALES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

AFIN DE DÉPLOYER DE MANIÈRE COHÉRENTE AU SEIN DE L'AGGLOMÉRATION L'ENSEMBLE DES ACTIONS DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE 2010-2015 ET DU PLAN CORPORATIF DE MONTRÉAL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE 2010-2015, LES ADMINISTRATIONS LOCALES ONT ÉTÉ INVITÉES À ÉLABORER LEUR PROPRE PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN LIEN AVEC LES ORIENTATIONS DU PLAN 2010-2015.

LE TABLEAU CI-DESSOUS DRESSE LA LISTE DE TOUS LES ARRONDISSEMENTS ET VILLES LIÉES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL²³. IL EST INDIQUÉ, POUR CHACUN D'EUX, L'ANNÉE D'ADOPTION DE LEUR PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE OU, S'IL N'A TOUJOURS PAS ÉTÉ ADOPTÉ, LE DEGRÉ D'AVANCEMENT DE SON ÉLABORATION.

ARRONDISSEMENTS

Ahuntsic-Cartierville	Plan adopté en 2010
Anjou	Plan en voie d'élaboration Avancement  10 %
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	Plan adopté en 2008 Un nouveau plan sera adopté en 2012
Lachine	Plan adopté en 2012
LaSalle	Plan en voie d'élaboration Avancement  90 %
Le Plateau-Mont-Royal	Plan en voie d'élaboration Avancement  10 %
Le Sud-Ouest	Plan en voie d'élaboration Avancement  85 %
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	Plan adopté en 2012
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Plan adopté en 2011
Montréal-Nord	Plan adopté en 2011
Outremont	Plan en voie d'élaboration Avancement  10 %
Pierrefonds-Roxboro	Plan adopté en 2012
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Plan en voie d'élaboration Avancement  50 %
Rosemont-La Petite-Patrie	Plan en voie d'élaboration Avancement  30 %

ARRONDISSEMENTS (suite)

Saint-Laurent	Plan adopté en 2011
Saint-Léonard	Plan adopté en 2011
Verdun	Plan adopté en 2012
Ville-Marie	Plan adopté en 2011
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Plan adopté en 2011

VILLES LIÉES

Baie-D'Urfé	Plan adopté en 2011
Beaconsfield	Plan en voie d'élaboration Avancement  90 %
Côte-Saint-Luc	Donnée non disponible
Dollard-Des Ormeaux	Plan en voie d'élaboration Avancement  70 %
Dorval	Plan en voie d'élaboration (Plan d'urbanisme durable 2012-2031) Avancement  80 %
Hampstead	Aucun plan prévu pour l'instant
Kirkland	Plan adopté en 2012
Montréal-Est	Donnée non disponible
Montréal-Ouest	Aucun plan prévu pour l'instant
Mont-Royal	Plan adopté en 2011
Pointe-Claire	Plan en voie d'élaboration Avancement  10 %
Sainte-Anne-de-Bellevue	Plan en voie d'élaboration Avancement  90 %
Senneville	Plan en voie d'élaboration Avancement  40 %
Westmount	Plan adopté en 2009





PLAN CORPORATIF DE MONTREAL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

EN PLUS DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE, L'ADMINISTRATION MUNICIPALE S'EST ÉGALEMENT DOTÉE D'UN PLAN INTERNE : LE PLAN CORPORATIF DE MONTRÉAL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE 2010-2015. CE DERNIER VISE À METTRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DU FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISATION.

IL CONTIENT NOTAMMENT UNE FEUILLE DE ROUTE. DES INITIATIVES Y SONT PRÉVUES POUR INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

1. DANS LES PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET GRANDS PROJETS MENÉS PAR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE MONTRÉLAISE;
2. DANS LES PRATIQUES DE GESTION, PAR DES INITIATIVES ÉCORESPONSABLES;
3. DANS LA MESURE DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET ÉCONOMIQUES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE MONTRÉLAISE.

CETTE SECTION MET EN ÉVIDENCE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CES INITIATIVES.

1. PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET GRANDS PROJETS

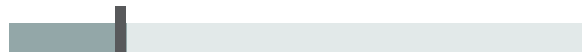
RÉSULTATS ATTENDUS

RÉALISATIONS

INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉLABORATION OU À LA RÉVISION D'UN PLAN OU D'UNE POLITIQUE

Révision du Plan d'urbanisme, de la Stratégie de développement économique, de la Charte montréalaise des droits et responsabilités, etc.

Avancement : 20 %

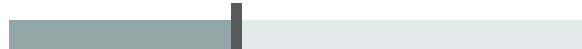


- L'approche de développement durable fait partie intégrante de l'élaboration du Plan de développement de Montréal.
- La Charte montréalaise des droits et responsabilités a été révisée en tenant compte des critères de développement durable du Plan corporatif.

INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉLABORATION OU À LA RÉVISION D'UN PROGRAMME

Révision des programmes reliés aux thèmes des quartiers durables et de l'économie verte en fonction de l'audit.

Avancement : 40 %



- L'audit sur le thème des quartiers durables a été amorcé. Cinq programmes municipaux reliés à ce thème sont analysés.

INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA GESTION D'UN GRAND PROJET

Outils d'évaluation en développement durable pour les grands projets.

Avancement : 70 %



- Une grille d'accompagnement de développement durable des grands projets d'aménagement a été réalisée. Une phase d'essai sur des projets réels aura lieu en 2012.

2. INITIATIVES ÉCORESPONSABLES

RÉSULTATS ATTENDUS

RÉALISATIONS

INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

Formation aux élus et aux hauts dirigeants.

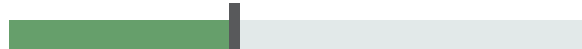
Avancement : 50 %



- 15 élus ont participé à une formation sur le développement durable le 31 janvier 2012.
- La formule pour la formation des hauts dirigeants sera élaborée au cours des prochains mois.

Stratégies de communications internes et campagnes de sensibilisation sur le site Intranet.

Avancement : 40 %



- La Ville a réalisé des campagnes internes en lien avec le développement durable (ex : Défi Climat, campagne interne sur l'économie d'énergie, etc).
- La préparation d'une section Intranet sur le développement durable a été amorcée.

INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA PRISE DE DÉCISION

Section sur le développement durable dans les dossiers décisionnels des instances.

Avancement : 100 %

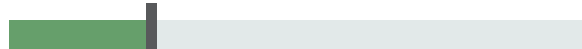


- Une rubrique sur le « développement durable » a été ajoutée aux sommaires décisionnels. Les décisions du comité exécutif, du conseil municipal, du conseil d'agglomération et des conseils d'arrondissements de la Ville de Montréal s'appuient sur ces sommaires décisionnels.

INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA GESTION DES ACTIVITÉS

Quatre directions du Service du développement et des opérations adoptant un système de gestion environnementale (SGE).

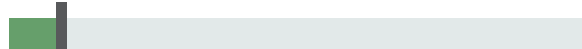
Avancement : 25 %



- La Direction de l'environnement a mis sur pied un SGE en 2006. Elle a lancé près de 60 projets en plus d'accompagner d'autres services dans une démarche de gestion environnementale.

Guide de bonnes pratiques en développement durable.

Avancement : 10 %



- Des activités préparatoires ont été amorcées en vue de déterminer la plateforme qui sera utilisée pour héberger le guide de bonnes pratiques.

Déplacements carboneutres et fonds en développement durable.

Avancement : 80 %



- Le comité exécutif a entériné un accord de principe sur un mécanisme financier interne visant à favoriser l'achat de véhicules verts au sein du parc automobile municipal.

3. PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

RÉSULTATS ATTENDUS

RÉALISATIONS

INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA PRODUCTION D'UN RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Rapport de développement durable.

Avancement : 10 %

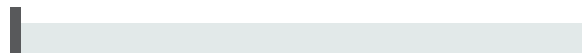


- Une analyse préliminaire a été effectuée afin d'évaluer le niveau d'application du rapport en fonction des lignes directrices du GRI.

INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PERSONNEL CADRE

Objectif de développement durable dans le rapport de gestion de la performance des directeurs des services corporatifs.

Avancement : 0 %





NOTES DE RÉFÉRENCE ET ANNEXES

NOTES DE RÉFÉRENCE

- p. 23 **1** La Ville de Boston prétend que ses émissions de GES de 2010 sont équivalentes à celles de 1990.
- p. 26 **2** Cet objectif provient de la Politique familiale 2008-2012. L'échéance de cet objectif étant 2012, il est prévu qu'il soit révisé prochainement.
- p. 27 **3** La banlieue comprend les régions de Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie.
4 L'étude sur la migration entre municipalité centrale et municipalités avoisinantes à Toronto, Montréal et Vancouver – Statistique Canada selon les données du recensement 2006, démontre l'importance de la structure familiale sur la mobilité.
- p. 30 **5** Cette stratégie a été déposée en 2011, soit après la publication du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015.
- p. 33 **6** Sur le territoire de l'agglomération de Montréal, environ deux tiers du réseau d'égout est unitaire (eaux usées domestiques et eaux pluviales), tandis qu'un tiers est séparatif (réseaux sanitaire et pluvial distinct).
- p. 39 **7** Source : G. Wynn et P. Griffiths. « UK Economic Recovery Depends on Green Jobs – Brown », Reuters, 6 mars 2009, www.reuters.com/article/latestCrisis/idUSL6200519
8 NewNet, « Canadian Sustainability Market to Hit \$3.7bn in 2014: Study », <http://www.newenergyworldnetwork.com/investor-news/renewable-energy-news/by-technology/energy-efficiency/canadian-sustainability-market-to-hit-3-7bn-in-2014-study.html>
9 Source : Bâtir une économie verte pour le Canada : le rôle des municipalités (www.fcm.ca).
10 Source : Les technologies propres au Québec, Étude et étalonnage, Écotech Québec, Mars 2012
- p. 41 **11** Ce chiffre a été révisé à la fin 2010 et diffère donc de celui présenté dans le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 qui avait été établi provisoirement à l'été 2010.
- p. 48 **12** Exemples d'infrastructures favorisant l'usage du vélo : abri, local sécurisé, casiers, douches, etc.
- p. 50 **13** Méthode de calcul : Moyenne du nombre de véhicules écoénergétiques par rapport au nombre total de véhicules que comporte le parc automobile de chaque partenaire ayant répondu à cette question. Un véhicule écoénergétique étant défini comme un véhicule dont la consommation en carburant est modérée. Il peut s'agir d'un véhicule à essence ou au diesel consommant moins que la moyenne de sa catégorie, ou encore d'un véhicule de type hybride (utilisant partiellement un carburant et l'électricité).
- p. 51 **14** Méthode de calcul : Un véhicule hybride rechargeable utilise au moins deux sources d'énergie différentes pour se déplacer (généralement un carburant et de l'électricité) et permet le rechargement de la batterie du véhicule à l'arrêt. Ce type de véhicule est capable de fonctionner en mode tout électrique indépendamment du moteur thermique. Les véhicules hybrides conventionnels ne sont donc pas comptabilisés dans ce calcul. Le véhicule électrique, quant à lui, est un véhicule dont la propulsion est assurée par un moteur fonctionnant exclusivement à l'énergie électrique.
- p. 52 **15** Méthode de calcul : Moyenne du nombre d'employés inscrits par rapport au nombre total d'employés de chaque partenaire ayant répondu à cette question.
- p. 59 **16** Quartiers 21 (Ville de Montréal et Direction de la santé publique), Quartier vert (Ville de Montréal), Quartier vert, actif et en santé (Centre d'écologie urbaine de Montréal)
- p. 61 **17** Exemples d'incitatifs au verdissement : journée bénévole de plantation, donation annuelle d'arbres, etc.
- p. 64 **18** Méthode de calcul : La consommation d'eau annuelle en m³ pour l'année 2011 a été demandée aux partenaires, ainsi que leur secteur d'activité et une unité de référence en lien avec le secteur, soit :
 • édifices à bureaux : nombre d'employés;
 • commerces de détail : surface (m²);
 • établissements d'enseignement : nombre d'étudiants à temps plein et nombre d'étudiants à temps partiel;
 • établissements de santé : nombre de lits occupés;
 • hôtels : nombre de lits occupés;
 • restaurants : nombre de repas servis par année.
- p. 67 **19** Exemples de mesures écologiques : jardin de pluie, noue, fossé végétalisé, bassin de biorétention, bande filtrante, etc.
- p. 72 **20** Méthode de calcul : Les événements comptabilisés doivent être classifiés selon les étiquettes de classification de la norme BNQ 9700-253 par un organisateur certifié. Ils ont donc pu être classifiés par le partenaire lui-même (lorsque sa pratique de gestion d'événements a été certifiée par le BNQ) ou par un consultant externe. Les organisations partenaires offrant des services de consultation ont indiqué le nombre d'événements qu'elles ont classifiés en prenant soin de soustraire les événements classifiés pour le compte d'organisations partenaires du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise, afin d'éviter le double comptage.
- p. 80 **21** Exemples d'incitatifs au verdissement : journée bénévole de plantation, donation annuelle d'arbres, etc.).
- p. 83 **22** Le congé solidaire est une initiative qui permet aux employés des organisations participantes d'effectuer des mandats de coopération d'une durée de deux à quatre semaines dans les pays en développement pendant leurs vacances annuelles (source : www.uniterro.ca).
- p. 95 **23** Les informations ont été obtenues en janvier 2012 et ont été partiellement mises à jour en date du 4 mai 2012.

ANNEXE 1

LEXIQUE

Administration municipale :

Le terme « administration municipale » désigne les services corporatifs de la ville centre et des administrations locales.

Administration locale :

Le terme « administration locale » désigne les arrondissements de la Ville de Montréal et les villes liées de l'agglomération montréalaise.

Arrondissement :

La Ville de Montréal est composée de 19 arrondissements qui détiennent chacun certains pouvoirs et un budget propre. Chaque arrondissement assure des services directs à la population dans divers domaines, tels que la propreté des lieux publics, l'entretien et la réfection de la voirie municipale, la distribution d'eau potable, les activités sportives et culturelles, les parcs locaux, le développement social et l'aménagement urbain. Un directeur qui relève du conseil d'arrondissement assure la gestion de chacun des arrondissements.

Développement durable :

Tel que défini dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland) intitulé Notre avenir à tous (1987), le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Engagé :

Le terme « engagé » est utilisé lorsqu'un organisme s'est engagé à accomplir une ou plusieurs des actions décrites dans le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015.

Engagement :

« Engagement » peut référer de manière générale à l'engagement des organismes partenaires et est aussi utilisé pour décrire les différentes contributions des unités corporatives de la Ville de Montréal à chacune des actions du Plan. On parle alors d'engagements municipaux.

Initiative :

Les initiatives sont les gestes concrets qui sont posés par les partenaires afin de mettre en œuvre les actions du Plan au sein de leur organisation.

Organisme partenaire (ou partenaire) :

Un organisme partenaire est une institution publique, une entreprise privée ou un organisme à but non lucratif présent sur le territoire de l'île de Montréal qui s'est volontairement engagé auprès de la Ville de Montréal à accomplir des actions du Plan.

Plan :

Abréviation pour le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015.

Service corporatif :

La Ville de Montréal comprend 14 unités corporatives qui relèvent de la Direction générale.

Ville liée :

Les villes liées sont les 15 territoires de l'île de Montréal qui ont retrouvé leur statut de municipalité au 1^{er} janvier 2006, excluant le territoire de la Ville de Montréal. Les villes liées sont responsables des services locaux offerts sur leur territoire respectif.

ANNEXE 2

LISTE DES ACRONYMES ET DES ABRÉVIATIONS

ADM	Aéroport de Montréal
AMT	Agence métropolitaine de transport
BNQ	Bureau de normalisation du Québec
CCME	Conseil canadien des ministres de l'environnement
CHU	Centre hospitalier universitaire
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CO₂	Dioxyde de carbone
CRD	Résidus de construction, rénovation et démolition
CUSM	Centre universitaire de santé McGill
DD	Développement durable
GES	Gaz à effet de serre
GRI	Global Reporting Initiative
ha	Hectare(s)
HCFC	Hydrochlorofluorocarbures
HJM	Habitations Jeanne-Mance
hl	Hectolitre(s)
ICI	Industries, commerces et institutions
ICLEI	Conseil international pour les initiatives écologiques locales (International Council for Local Environmental Initiatives)
INRS	Institut national de la recherche scientifique
M	Million(s)
MCCCF	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du gouvernement du Québec
MDDEP	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du gouvernement du Québec
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du gouvernement du Québec
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du gouvernement du Québec
PDGMR	Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2010-2014
PÉS	Partenariat en économie sociale
Plan	Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015
PMAD	Plan métropolitain d'aménagement et de développement
PR@M	Programme réussir@Montréal
RAC	Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques
RDD	Résidus domestiques dangereux
RGBM	Route bleue du Grand Montréal
SGE	Système de gestion environnementale
SIM	Service de sécurité incendie de Montréal
SOVERDI	Société de verdissement du Montréal métropolitain
SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
SRB	Système rapide par bus
STM	Société de transport de Montréal
TIC	Technologies de l'information et de la communication

ANNEXE 3

DEGRÉ D'AVANCEMENT DES ACTIONS (VOLET PARTENAIRES)

ACTION 1 :

Élaborer et mettre en œuvre un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise

**ACTION 2 :**

Réduire la dépendance à l'automobile

**ACTION 3 :**

Réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments existants et des nouveaux bâtiments

**ACTION 4 :**

Augmenter la performance environnementale du parc de véhicules conventionnels

**ACTION 5 :**

Encourager l'électrification des transports

**ACTION 6 :**

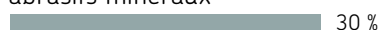
Participer à des campagnes de sensibilisation aux changements climatiques

**ACTION 7 :**

Réduire l'utilisation du chauffage au bois en milieu urbain

**ACTION 8 :**

Expérimenter des solutions de remplacement aux abrasifs minéraux

**ACTION 11 :**

Réduire l'utilisation du mazout dans le chauffage des bâtiments

**ACTION 12 :**

Soutenir un développement résidentiel adapté aux besoins des familles qui soit abordable, sain et écologique

**ACTION 13 :**

Aménager des quartiers durables

**ACTION 15 :**

Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur

**ACTION 16 :**

Valoriser Montréal comme milieu de vie familial

**ACTION 17 :**

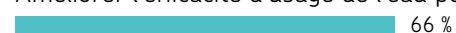
Réduire les fuites d'eau et les usages illicites

**ACTION 18 :**

Répertorier la consommation d'eau par secteur d'activité

**ACTION 19 :**

Améliorer l'efficacité d'usage de l'eau potable



ACTION 20 :

Favoriser le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie à la source

**ACTION 22 :**

Planter des mesures de réduction à la source

**ACTION 23 :**

Planter des mesures de récupération et de valorisation

**ACTION 24 :**

Tenir des événements écoresponsables

**ACTION 25 :**

Appuyer le développement du secteur des technologies propres

**ACTION 26 :**

Stimuler la demande de technologies, de produits et de services verts

**ACTION 28 :**

Adopter un système de gestion, une réglementation ou une politique qui permette d'obtenir des certifications intégrant des notions de développement durable

**ACTION 30 :**

Participer à des activités de formation sur la certification et les programmes environnementaux

**ACTION 31 :**

Établir un cadre de collaboration pour protéger et mettre en valeur des territoires riches en biodiversité

**ACTION 32 :**

Tirer profit des infrastructures vertes et de leurs services écologiques en milieu urbain

**ACTION 33 :**

Diffuser l'information relative à la biodiversité afin de sensibiliser le public et de l'inciter à agir pour sa préservation

**ACTION 34 :**

Renforcer la gestion écologique des espaces verts sur le territoire montréalais

**ACTION 35 :**

Être solidaire

**ACTION 36 :**

Être équitable

**ACTION 37 :**

Assurer la relève



ANNEXE 4

LISTE DES PARTENAIRES DU PLAN

Le crochet (✓) indique les partenaires ayant répondu au questionnaire du Bilan 2010-2011.

- | | |
|--|--|
| ✓ 5N Plus | ✓ Collège Ahuntsic |
| ✓ Action RE-buts | ✓ Collège Rosemont |
| ✓ Aedifica | Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent |
| ✓ Aéroports de Montréal | ✓ Comité écologique du Grand Montréal |
| ✓ Agence de la Santé et des services sociaux de Montréal | ✓ Comité ZIP Jacques-Cartier |
| ✓ Agence métropolitaine de transport | ✓ Commission scolaire de Montréal |
| ✓ Alcoa Canada | ✓ Communauto |
| ✓ Alouettes de Montréal | ✓ Compost Montréal |
| ✓ Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique | ✓ Conférence régionale des élus de Montréal |
| ✓ Association québécoise de vérification environnementale | ✓ Conseil central du Montréal métropolitain-CSN |
| ✓ Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement | Conseil des entreprises de services environnementaux |
| ✓ atelier TAUTEM | ✓ Conseil des partenaires (Parc-Extension) |
| ✓ Avenues Vertes | ✓ Conseil fédéral du Québec |
| ✓ Banque Nationale du Canada | ✓ Conseil jeunesse de Montréal |
| ✓ Bell Canada | ✓ Conseil patronal de l'environnement |
| ✓ Biomimétisme Québec | ✓ Conseil régional de l'environnement de Montréal |
| ✓ BLANK | Conseil régional FTQ Montréal métropolitain |
| ✓ BQAM | ✓ Consortium Évolution |
| ✓ Brasserie Labatt du Canada | ✓ Construction D.J.L. (Région de Montréal) |
| ✓ Caisse d'économie solidaire Desjardins | ✓ Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Saint-Léonard |
| ✓ Carrefour jeunesse-emploi Montréal | ✓ CRITERIA Conseil |
| ✓ Centre-Ville | ✓ CSSS Jeanne-Mance |
| ✓ CDEC Ahuntsic-Cartierville | ✓ CSSS Lucille-Teasdale |
| ✓ CDEC Centre-Nord | ✓ CSSS de la Pointe-de-l'Île |
| ✓ CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal | Culture Montréal |
| ✓ CDEC Rosemont-Petite-Patrie | ✓ C-Vert (Fondation de la Famille Claudine et Stephen Bronfman) |
| ✓ Cégep de Saint-Laurent | ✓ CyberCap |
| ✓ Cégep du Vieux Montréal | Dessau |
| ✓ Cégep Marie-Victorin | ✓ Développement économique Saint-Laurent |
| ✓ Centre d'aide à la réussite et au développement | ✓ ECO CLEAN |
| ✓ Centre d'écologie urbaine de Montréal | ✓ Éco de la Pointe-aux-Prairies |
| ✓ Centre d'expertise sur les matières résiduelles | ✓ École de technologie supérieure (ETS) |
| ✓ Centre international de solidarité ouvrière | ✓ École Polytechnique de Montréal |
| ✓ Centre international Unisfera | École St-Georges de Montréal |
| ✓ Centre universitaire de santé McGill | Éco-quartier du Centre YMCA Pointe-Saint-Charles |
| ✓ Chambre de commerce du Montréal métropolitain | ✓ Éco-quartier NDG |
| ✓ CIBL 101,5 Radio-Montréal | ✓ Éco-quartier Peter-McGill |
| ✓ Cirque du Soleil | ✓ Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro |
| ✓ Cofely services inc - GDF Suez | ✓ Éco-quartier Sainte-Marie |
| ✓ Collectif de recherche sur l'aménagement paysager et l'agriculture urbaine durable (CRAPAUD) | ✓ Éco-quartier Saint-Jacques de l'ASCCS |

- ✓ Équiterre
- ethiquette
- ✓ FÉCHIMM (Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain)
- ✓ Fédération canadienne de la faune
- ✓ FEM International
- ✓ Fondation CSN
- Fondation David Suzuki
- Fondation québécoise en environnement
- FPIInnovations
- ✓ Gaz Métro
- Geo-Industriel
- GESTION LI-AN
- ✓ Groupe de recherche appliquée en macroécologie
- ✓ Groupe de ressources techniques Bâtir son quartier
- Groupe IBI/DAA Inc.
- ✓ Groupe Pages Jaunes
- ✓ Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE)
- ✓ Hôpital Sacré-Coeur de Montréal
- Hôtel Maritime Plaza
- ✓ Hydro-Québec
- ✓ Inerjys Ventures
- ✓ Insertech Angus
- ✓ Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
- ✓ Institut du Nouveau Monde
- ✓ InTerreArt
- ✓ KPMG
- ✓ La Vitrine culturelle de Montréal
- ✓ Le Centre Eaton de Montréal
- Le Centre Sheraton Montréal
- ✓ Le Sentier Urbain
- ✓ Les amis de la montagne
- ✓ Loto-Québec
- ✓ Marché solidaire Frontenac
- ✓ Martin Roy et Associés inc.
- MDDEP
- Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
- ✓ Mobiligo
- ✓ MTS Allstream
- Musée des beaux-arts de Montréal
- Novae
- ✓ Office municipal d'habitation de Montréal
- ✓ Optim
- Ozone
- ✓ PARI Saint-Michel (Éco-quartier Saint-Michel / François-Perrault)
- Perennia design durable
- ✓ Philips Lumec
- Place Montréal Trust
- ✓ Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
- PricewaterhouseCoopers
- ✓ Projet Saint-Laurent / Jour de la Terre Québec
- ✓ Recyc-Ordi
- ✓ RECYC-QUEBEC
- ✓ Regroupement des Éco-quartiers
- ✓ Réseau des femmes en environnement
- ✓ Samson Bélair / Deloitte & Touche
- SDC du Village
- Sic Montréal Salon Immobilier Conseil
- ✓ Société de développement Angus
- ✓ Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal
- ✓ Société de développement environnemental de Rosemont (SODER)
- ✓ Société de transport de Montréal
- Société des arts technologiques
- ✓ Société du Palais des congrès de Montréal
- Société du Parc Jean-Drapeau
- ✓ Société environnementale de Côte-des-Neiges (SOCENV)
- Société Place des Arts de Montréal
- ✓ SODEC SODEC RDP • PAT • ME
- ✓ SOVERDI
- ✓ Suncor Énergie
- ✓ Synergie Santé Environnement
- ✓ Takt-etik
- Technoparc Montréal
- ✓ Tennis Canada
- Thèm concept
- ✓ TOHU, Cité des arts du cirque
- ✓ Tourisme Montréal
- ✓ Troc-tes-Trucs
- ✓ Ubisoft
- ✓ Union Saint-Laurent, Grands Lacs
- ✓ Université de Montréal
- ✓ Université McGill
- ✓ Urbaniterre - Comité Saint-Urbain
- ✓ Vanier College
- Vélo-Québec
- ✓ Vert Toit Mtl
- ✓ Ville en vert | Éco-quartier Ahuntsic
- Cartierville
- ✓ Vivre en Ville
- ✓ Voyagez Futé
- ✓ Vrac Environnement / Éco-quartier Parc Extension
- Webtv.coop
- ✓ Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur / Éco-quartiers Tétreaultville et Maisonneuve-Longue-Pointe

ANNEXE 5

LISTE DES COLLABORATEURS

La Division du développement durable tient à remercier toutes les personnes qui ont fourni les données nécessaires à la production du Bilan 2010-2011 du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise.

PARTENAIRES EXTERNES

Marion Ancel, Tourisme Montréal
Audrey Atwood, Collège Rosemont
Érik Bassil, Comité écologique du Grand Montréal
Luc Bélair, Insertech Angus
Pierre Bélec, SOVERDI
Louise Béliveau, Université de Montréal
Marc Belley, Takt-etik
Simon Bernier, CSSS Jeanne-Mance
Abderrahamne Bessaih, ECO CLEAN
Dorothée Bezançon, Cégep du Vieux Montréal
Sylvie Bibeau, Comité ZIP Jacques-Cartier
Brigitte Blais, Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
Daniel Bouchard, Conseil régional de l'environnement de Montréal
Alexandre Bouchard, Martin Roy et Associés inc.
Michel Bourbonnière, Société de transport de Montréal
Marc-Antoine Bourque-Guay, PARI Saint-Michel (Éco-quartier Saint-Michel/François-Perrault)
Raphael Bouskila, Inerjys Ventures
Jean-Philippe Boutin, Groupe Pages Jaunes
Lucie Brisebois, Samson Bélair / Deloitte & Touche
Bernadette Brun, Voyagez Futé
Alexandre Brunet, Collège Ahuntsic
Marie-Ève Cadoret, Ubisoft
Julie Caron-Malenfant, Institut du Nouveau Monde
Pasquale Cazabon, CyberCap
Clotilde Charland, Projet Saint-Laurent / Jour de la Terre Québec
Élodie Choqueux, TOHU, Cité des arts du cirque
Sébastien Cloutier, Cirque du Soleil
Sandrine Cohen, CDEC Ahuntsic-Cartierville
Maxime Cossette, 5N Plus
Martin Crépeau, Conseil jeunesse de Montréal
Élisabeth Crête, Suncor Énergie
Jeff Curtis, MTS Allstream
Dominique Daigneault, Conseil central du Montréal métropolitain-CSN
François Dalpé, Bell Canada
Jennifer Damiani, Brasserie Labatt du Canada

Étienne Dansereau, Philips Lumec
 Matthieu Décoste, École Polytechnique de Montréal
 Pierre Dénommé, Le Sentier Urbain
 Michel Deschênes, Hôpital Sacré-Coeur de Montréal
 Catherine Deveault, Loto-Québec
 Claudia Diaz, Compost Montréal
 Esther Dormagen, Optim
 Dominic Doucet, Conseil fédéral du Québec
 Louis Drouin, Agence de la Santé et des services sociaux de Montréal
 Philippe Dubeau, Groupe de ressources techniques Bâtir son quartier
 Caroline Dufour, Conseil patronal de l'environnement
 Louise Dufour, Conseil des partenaires (Parc-Extension)
 Richard Dugas, Vanier College
 Anne Duprat, KPMG
 Laurence Emerit, CRITERIA Conseil
 Pierre Fardeau, Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement
 Jérémie Forget, École de technologie supérieure (ETS)
 Nicole Fournier, InTerreArt
 Johanne Fradette, CSSS de la Pointe-de-l'Île
 Sarah Gaudreau, Caisse d'économie solidaire Desjardins
 Yannick Gayama, Mobiligo
 Fragile Gbego-Tossa, Fédération canadienne de la faune
 Sophie Gélinas, Groupe de recherche appliquée en macroécologie
 Monique Gougeon, Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
 Françoise Grambin, Agence métropolitaine de transport
 Patrick Gratton, Vert Toit Mtl
 Mathieu Graveline, Éco de la Pointe-aux-Prairies
 Younes Hamdani, Construction D.J.L. (Région de Montréal)
 Sylvain Houde, Société du Palais des congrès de Montréal
 Andreea Iliescu, Équiterre
 Nicolas Joly, Office municipal d'habitation de Montréal
 Mohamed Khouchane, Centre universitaire de santé McGill
 Valérie Koporek, Urbaniterre - Comité Saint-Urbain
 Gilles Labelle, CIBL 101,5 Radio-Montréal
 Thérèse Laflamme, La Vitrine culturelle de Montréal
 Brigitte Laliberté, Éco-quartier Saint-Jacques de l'ASCCS
 Jean-François Lalonde, CDEC Rosemont-Petite-Patrie
 Marie Lapointe, Éco-quartier Sainte-Marie
 Diane Larocque, SODEC RDP • PAT • ME
 Morvan Le Borgne, Gaz Métro
 Renaud Ledoux, Centre international de solidarité ouvrière
 Geneviève Lefebvre, Société de développement Angus
 Renée Lemieux, Cégep Marie-Victorin
 Maude Léonard, Troc-tes-Trucs
 André Longpré, Banque Nationale du Canada
 Teresa Maddalena, Le Centre Eaton de Montréal
 Sarah Mailhot, Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE)
 Sophie Mainville, Développement économique Saint-Laurent

Bertille Marton, Commission scolaire de Montréal
Charles Mercier, Société environnementale de Côte-des-Neiges (SOCENV)
Charles-Olivier Mercier, Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal
Lyne Michaud, Aéroports de Montréal
Nicolas Montpetit, Regroupement des Éco-quartiers
Ouahiba Nahi, Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro
Kathleen Ng, Université McGill
Vanessa Normand, Vivre en Ville
Claude Normandin, Fondation CSN
Karine Oscarson, Centre international Unisfera
Rémy Paré, Alouettes de Montréal
Louis-Philippe Péloquin, Alcoa Canada
Pauline Picotin, Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur / Éco-quartiers Tétreaultville et Maisonneuve-Longue-Pointe
Denis Plante, FÉCHIMM (Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain)
Veronica Pérez, Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Saint-Léonard
Stéphane Racine, Consortium Évolution
Simon Racine, Vrac Environnement / Éco-quartier Parc-Extension
Élyse Rémy, Ville en vert | Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville
Charlotte Reydel, Société de développement environnemental de Rosemont (SODER)
Jérôme Ribesse, Synergie Santé Environnement
Maryse Rivard, Recyc-Ordi
Maxime Rivet, RECYC-QUEBEC
Claude Rocray, Hydro-Québec
Owen Rose, atelier TAUTEM
Mélanie Rousselle, Conférence régionale des élus de Montréal
Jonathan Salmon, Cofely services inc - GDF Suez
Nicole Schiebel, Éco-quartier NDG
Michel Séguin, C-Vert (Fondation de la Famille Claudine et Stephen Bronfman)
Denis Sirois, Association québécoise de vérification environnementale
Martin St-Denis, Collectif de recherche sur l'aménagement paysager et l'agriculture urbaine durable (CRA-PAUD)
Lis Suarez, FEM International
Isabelle Tassé, Les amis de la montagne
Luc Thessereault, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
Lyne Tranchemontagne, Tennis Canada
Sylvie Trudel, Union Saint-Laurent, Grands Lacs
Caroline Vallière, Éco-quartier Peter-McGill
Jean-Philippe Vermette, Marché solidaire Frontenac
Marco Viviani, Communauto
Caroline Voyer, Réseau des femmes en environnement

ADMINISTRATIONS MUNICIPALES

Patrice Allard, Direction de la diversité sociale
Lina Allard, Direction de l'environnement
Nadine Allard, Direction de l'environnement
Diane André, Direction de l'environnement
Jean-François Beaucaire, Service du capital humain
Gaby Beaulac, Arrondissement de Saint-Laurent

Aline Bennett, Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
 Robert Besner, Direction du développement économique et urbain
 Éric Blain, Direction de l'environnement
 Marie-Ève Bonneau, Direction du développement culturel et du patrimoine
 Diane Boulet, Direction de l'environnement
 Marie-Claude Boyce, Direction des grands parcs et du verdissement
 Serge Brosseau, Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
 Charles-Mathieu Brunelle, Espace pour la vie
 Alexis Caron-Dionne, Direction de l'environnement
 Claude Carrette, Direction des transports
 Raymond Carrière, Ville de Kirkland
 Anne Castonguay, Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève
 André Cazalais, Direction des stratégies et transactions immobilières
 Suzanne Chantal, Direction de l'habitation
 Émilie Charbonneau, Direction de l'environnement
 Jean-Robert Choquet, Direction du développement culturel et du patrimoine
 Juliana Costa, Ville de Côte-Saint-Luc
 Charlotte Côté, Arrondissement de Montréal-Nord
 Luc Couillard, Direction des transports
 Nicolas Dedovic, Direction de l'environnement
 Guy Deschamps, Direction de l'environnement
 Louis Desjardins, Direction de l'environnement
 Jean Dominique, Direction des affaires institutionnelles
 Denis Doucet, Service de sécurité incendie de Montréal
 Sylvain Ducas, Bureau du Plan
 Sylvia-Anne Duplanti, Bureau du Plan
 Éric Fauteux, Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
 Danielle Fortin, Direction de l'environnement
 Michel Frenette, Direction de la propreté et du déneigement
 Michel Gagné, Arrondissement de Ville-Marie
 Luc Gagnon, Direction du développement économique et urbain
 Martin Gaulin-Gendreau, Direction du développement économique et urbain
 Benoit Gauthier, Arrondissement de LaSalle
 Christiane Gélinas, Direction de l'environnement
 Nancy Giguère, Direction de l'environnement
 Monique Gilbert, Direction de l'environnement
 Yves Gravel, Direction de la propreté et du déneigement
 Pierre Gravel, Direction de l'environnement
 Guylaine Grenier, Direction de l'approvisionnement
 Rémi Haf, Service de l'eau
 Daniel Hodder, Direction des grands parcs et du verdissement
 Robert Hogue, Service de police de la Ville de Montréal
 Ronald Jean-Gilles, Espace pour la vie
 Gregory Kunz, Bureau de la présidence du conseil
 Mathieu-Pierre Laberge, Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
 Sophie Laberge, Arrondissement d'Outremont
 Claude Lachance, Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
 Jean J Lacroix, Direction de l'environnement

Suzanne Laferrière, Direction de l'habitation
Michèle Lafond, Direction des sports
Anne-Christine Lajoie, Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
David Lamontagne-Métivier, Arrondissement de Verdun
André LaRue, Arrondissement de Saint-Léonard
Gisèle Laverdière, Service de police de la Ville de Montréal
Jean-Marc Lavigne, Direction du matériel roulant
Claude Lavigneur, Ville de Beaconsfield
Annick Le Floch, Direction de l'environnement
Marcel Leblanc, Ville de Montréal-Est
Alain Leduc, Direction de l'environnement
Annick Lefloch, Direction de l'environnement
Pierre Legendre, Bureau du Plan
Patrice Leroux, Direction des immeubles
Jean-François Lesage, Direction de l'environnement
Hervé Logé, Service de l'eau
Yves Mailhot, Ville de Hampstead
François Major, Direction des transports
Christine Marcoux, Arrondissement du Sud-Ouest
Isabelle Marnier, Direction des communications
Daniel McDuff, Ville de Pointe-Claire
Isabelle Ménard, Arrondissement d'Anjou
David Mercier, Ville de Dollard-Des Ormeaux
Danielle Mimeault, Arrondissement de LaSalle
Carle Minville, Cité de Dorval
Carl Moïse, Direction de l'environnement
Pierre-Yves Morin, Ville de Baie-D'Urfé
Pierre Morrisette, Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie
Stéphane Patry, Service du capital humain
Marina Peter, Ville de Westmount
Michèle Picard, Direction des affaires institutionnelles
Jacques Proteau, Service de sécurité incendie de Montréal
Marc Rainville, Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
Yvan Rheault, Direction de l'environnement
Vanessa Roach, Ville de Senneville
Yannick Roy, Direction des transports
Claude Roy, Ville de Montréal-Ouest
Martin Savard, Arrondissement de Lachine
Jacques Savard, Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie
Bruno Simard, Direction de l'approvisionnement
Marco St-Pierre, Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension
Gilbert Tougas, Service de l'eau
Pascale Tremblay, Arrondissement de Verdun
Daniel Verner, Ville Mont-Royal
Denis Vézina, Direction générale
Jean Walsh, Direction des immeubles
Martin Wexler, Direction de l'habitation

économie
environnement
société

économie
environnement
société

économie
environnement
société

économie
environnement
société

économie
environnement
société

économie
environnement
société

économie
environnement
société

économie
environnement
société

économie
environnement
société

économie
environnement
société

économie
environnement
société

économie
environnement
société

